



# Les risques professionnels



Les accidents du travail



Les maladies professionnelles



Les accidents de trajet

## Martinique

■ Statistiques 2015 ■



	Pages		Pages
<b>Présentation de la région</b>	5	<b>Les Accidents de trajet</b>	36
<b>Les enjeux de la Prévention en Martinique</b>	8	Principaux chiffres de la sinistralité	36
<b>Définition et règles de calcul des indicateurs statistiques</b>	9	Évolution des accidents de trajet avec arrêt	37
<b>Secteurs professionnels</b>	11	Les 3 catégories de risques des AT trajet	38
<b>Les entreprises</b>	12	Répartition et Évolution des AT de trajet par secteur professionnel	40
Répartition et Évolution des salariés et des établissements (SE) par secteur professionnel	13	Les AT Routiers (AT+Trajet) de l'année N par secteur professionnel	42
<b>Le tableau global de la sinistralité</b>	14	<b>Les Maladies Professionnelles</b>	44
Principaux chiffres de la sinistralité	14	Répartition et Évolution des Maladies Professionnelles reconnues	44
Évolution des Accidents du Travail (AT) de 2011 à 2015	15	Évolution des Maladies Professionnelles reconnues	46
<b>Les Accidents de Travail avec Arrêt</b>	16	<b>Les résultats financiers AT</b>	48
Répartition et Évolution des AT avec arrêt par secteur professionnel	16	Répartition par secteur professionnel	48
<b>Évolution des Indicateurs de sinistralité AT par CTN</b>	18	Répartition par type de prestations	50
<b>Les Indices de Fréquences (IF)</b>	18	Évolution des indemnités d'Incapacité Journalière temporaire (IJ) et Permanente (IP)	52
Répartition et Évolution des AT avec arrêt et des IF par secteur professionnel	18	<b>Les résultats financiers MP</b>	55
Indice de Fréquence par taille d'établissement	20	Évolution des prestations liées aux Maladies Professionnelles reconnues	55
Répartition des AT selon l'âge de la victime	20		
<b>Les Accidents Graves</b>	22		
Répartition et Évolution des AT Graves par secteur professionnel	22		
<b>Les Accidents Mortels</b>	24		
<b>Les secteurs professionnels à risques élevés</b>	25		
<b>Les activités spécifiques aux DOM</b>	28		
Activités spécifiques aux DOM et Évolution de l'Indice de Fréquence 2015	28		
<b>Typologie des accidents avec arrêt</b>	30		
Les 12 catégories de risques des AT professionnels	30		
Répartition des AT professionnels par catégorie	31		
Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Nature des Lésions	32		
Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Siège des Lésions	34		



Située dans la mer des Caraïbes, entre la Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud, la Martinique s'étend sur 1.128 km<sup>2</sup>.

## Repères historiques

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale des européens dans la Caraïbe. Toutefois, les premiers peuplements datent du 2<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, par des populations amérindiennes. Les premiers occupants seraient les Arawak, venus de l'actuel Venezuela vers 100 av. J.-C. Entre le Xe et le XIV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle civilisation arrive dans l'île : les indiens Caraïbes ou Kalina. Christophe Colomb découvre la Martinique, qu'il nomme Madinina (« île aux fleurs »), le 15 juin 1502. L'île devient française en 1635 et appartient alors à la Compagnie des Isles d'Amérique créée par Richelieu ; son statut institutionnel est celui d'une terre française administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale. L'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île à mesure des conquêtes de terres arables au détriment du peuple des Caraïbes et dans le cadre d'un système économique basé sur l'esclavage. La Révolution française (1789) apporte l'idéal égalitaire dans les colonies. En 1793, le gouverneur de Rochambeau impose les droits civiques des Libres de couleur dans l'île. Toutefois, le parti royaliste prend les armes et fait intervenir les Anglais qui s'emparent de la Martinique jusqu'en 1802. Dans cet intervalle, la colonie ne peut profiter des institutions nouvelles et de l'abolition de l'esclavage. Le « Code Noir » de 1685 organise la vie économique et sociale jusqu'en 1848, année au cours de laquelle les décrets d'abolition de l'esclavage sont promulgués, sous l'impulsion de Victor Schœlcher. Le 8 mai 1902, l'éruption de la Montagne Pelée détruit entièrement la ville de Saint-Pierre, capitale de l'époque et principal centre économique, tuant ses 30 000 habitants. Fort-de-France devient alors la capitale de la Martinique. Portée par les leaders communistes d'après-guerre, tel qu'Aimé Césaire (1913-2008), la proposition de loi visant à une assimilation intégrale au statut départemental conduit à ériger la Martinique en département français le 19 mars 1946.

## Organisation institutionnelle

Le cadre institutionnel de l'Outre-mer français est défini par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à la réforme de l'organisation décentralisée de la République. Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946 et celle du 31 décembre 1982, la Martinique est à la fois un Département et une Région. À la différence de ses homologues de métropole, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales. La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 a confirmé ce double ancrage institutionnel, en créant la dénomination de « Départements et Régions d'Outre-mer » (DROM). Les DROM sont régis par le principe de l'identité législative. Néanmoins, des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en métropole sont autorisées, dès lors qu'elles sont motivées par « les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités ». La constitution prévoit désormais pour les DROM la possibilité de créer une collectivité unique se substituant au Département et à la Région sous réserve du consentement des électeurs. A la suite du référendum du 24 janvier 2010, une nouvelle collectivité a vu le jour en 2015. Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une Région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

## ■ Présentation de la région

### Baisse de la population

La population martiniquaise est estimée à 390 371 habitants au 1er janvier 2012, soit 0,6 % de la population française totale, et 21,3 % de la population domienne. La densité de la population est élevée, avec 354 hab./km<sup>2</sup>, et concentrée au centre de l'île, avec plus d'un habitant sur deux (58,4 %).

La Martinique se caractérise par la diminution et le vieillissement de sa population. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près du quart de la population. Selon les projections de l'INSEE, la Martinique devrait devenir la 2<sup>nd</sup>e région la plus âgée de France en 2040, après la Corse. Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) devrait passer de 22,6 % en 2009 à 68,8 % en 2040.

### Panorama de l'économie

L'économie de la Martinique a bénéficié d'une croissance soutenue entre 1997 et 2007 (+2,9 % en moyenne par an à prix courant) tirée par la consommation et l'investissement. Celle-ci s'est accompagnée d'une tertiarisation accrue des activités. A partir de 2007 la croissance ralentit (+0,9 %), puis devient négative en 2008 (-0,3 %), en lien avec la faiblesse de la demande intérieure et la contraction de l'investissement. La récession s'amplifie l'année suivante (-6,5 %) avec la crise sociale, mais la croissance repart nettement en 2010 (+4,6 %) rattrapant une partie de la baisse de 2009.

Selon les comptes économiques rapides de l'INSEE, le rattrapage se poursuit, mais avec une progression du PIB mesurée (+1,0 % en 2011 et 0,2 % en 2012). A moyen terme, la croissance annuelle du PIB devrait osciller entre 1,2 % et 2,1 % au cours de la période 2013-2017 selon les estimations de l'Institut Martiniquais de Statistique et d'Evaluation des Politiques Publiques (IMSEPP). La consommation s'est maintenue (+0,9 %) et l'investissement a connu une croissance sensible (+5,2 %) en 2011, mais le vieillissement de la population et sa diminution depuis 2006 (- 0,4 % par an en moyenne) pèseront négativement sur l'emploi, le marché intérieur et la croissance.

### Hausse des prix contenue

Entre 2002 et 2012, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,1 % par an. Sur la période, les prix des services, de l'alimentation et de l'énergie ont fortement contribué à la hausse des prix. L'impact des prix de l'énergie sur l'inflation s'amplifie à partir de 2009 et ils progressent en moyenne de 9,5 % par an entre 2009 et 2012.

### Taux de chômage élevé

Sur les dix dernières années, le taux de chômage reste à un niveau élevé, supérieur à 20 % sauf en 2005 (18 %). L'âge et le faible niveau de formation constituent des facteurs discriminants. En 2012, 56,4 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage et 32,1 % des actifs n'ont pas de diplôme. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A s'élève à 42 426 à fin 2012, en hausse de 4,1 % sur un an. Le secteur des services emploie 84,4 % de l'emploi salarié devant l'industrie (6,8 %) et la construction (5,1 %). L'agglomération centre (Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Lamentin) concentre les trois quarts des emplois du territoire. L'emploi public représente environ un tiers de l'emploi salarié et se répartit selon 3 statuts : la fonction publique d'État (36 % des effectifs), la fonction publique territoriale (45 %) et la fonction publique hospitalière (19 %).

## ■ Présentation de la région

### Déficit structurel du commerce extérieur

L'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui exporte des carburants raffinés. Cette situation explique que les Départements français d'Amérique (DFA) demeurent d'importants partenaires de la Martinique à l'exportation, alors que la France et l'Union européenne sont les premiers fournisseurs. Le commerce régional (hors énergie) est, pour sa part, embryonnaire. La balance commerciale est structurellement déficitaire et le déficit commercial se creuse sur la décennie (+56,7 %).

### Principaux secteurs d'activité

La Martinique présente les caractéristiques d'une économie moderne et diversifiée. Les services, marchands et non marchands, constituent la principale source de création de richesse. Leur poids dans l'économie s'est accru de 2,7 points entre 2000 et 2008. Les secteurs du BTP et du tourisme peinent à se maintenir sur la période, alors que l'agriculture est soumise aux aléas climatiques. Les filières traditionnelles (banane, canne-sucre-rhum) jouent un rôle important dans l'équilibre social et territorial de l'île.

### Perte de dynamisme dans le secteur du BTP

Le BTP a joué un rôle clef dans la croissance économique de la Martinique entre 1997 et 2007. Au cours de la période, la valeur ajoutée du secteur a progressé en moyenne de 4,2 % par an. Le secteur représente environ 5,1 % de l'emploi salarié. En 10 ans, les effectifs progressent de 1,7 % en moyenne par an. Ces derniers reculent en moyenne de 4,5 % par an entre 2009 et 2011. Après deux années de repli et la stabilisation de 2011, le secteur demeure en difficulté en 2012. Fortement dépendant de la commande publique, il est pénalisé par un nombre insuffisant de mises en chantier.

### Situation difficile pour l'activité touristique

Alors que la Martinique accueillait près d'un million de touristes en 1999, ils n'étaient que 642 115 touristes en 2012. Avec 2,5 % des flux de touristes de séjour de la zone caraïbe, le département se place à la 10<sup>e</sup> position des destinations caribéennes. Sur la période, la baisse de la fréquentation touristique tient d'une part à l'émergence des nouvelles destinations dans la Caraïbe et d'autre part à la réduction des flux de croisiéristes au rythme annuel de 7,4 % en moyenne. Le tourisme participe cependant à la diversification économique de la Martinique. C'est l'un des secteurs les plus intégrés dans l'économie, grâce à sa forte intensité en main-d'œuvre directe et indirecte. Toutefois, le secteur est en proie aux difficultés depuis le début de la décennie.

## ■ Les enjeux de la Prévention en Martinique

En **2015**, selon les chiffres connus par la CGSS, les salariés relevant du régime général en Martinique (y compris les salariés du secteur agricole qui relèvent du régime général dans les DOM) représentaient : **91 041 salariés** répartis dans **13 446 établissements**.

Il y a eu **2 358 Accidents du Travail (AT)** en 2015, en Martinique, ayant entraîné 124 249 journées d'arrêt de travail.

En 2014, il y a eu 1 863 AT, **ce qui représente une augmentation de 27 %**.

L'**indice de fréquence (IF)** des accidents du travail (nombre d'AT pour 1000 salariés) est de 26.

L'indice de fréquence régional est inférieur de 8 points à celui du national, qui est de 34.

Les IF les plus élevés concernent les secteurs de l'agroalimentaire (dont l'Agriculture) et du bois.

Le nombre d'AT graves, laissant une incapacité permanente partielle supérieure ou égale à 10%, aux victimes, est de 66.

### **Une proportion importante de petites structures**

Les 13 446 établissements relèvent de 9 635 entreprises du régime général.

En Martinique, les très petites entreprises de 1 à 9 salariés représentent 83% des établissements, 95 entreprises ont plus de 100 salariés, c'est 11 de moins qu'en 2014.

Cette particularité du tissu économique de la région Martinique nécessite une adaptation permanente des méthodes et outils de prévention des risques professionnels. En effet, ces entreprises disposent de peu de ressources internes, il leur est parfois difficile de s'engager dans une démarche pérenne d'évaluation des risques.

La DRP met en place des actions spécifiques et adaptées afin de les accompagner, de les rendre autonomes, et de les inciter à investir dans la prévention. Par exemple, des « aides financières simplifiées (AFS) » dédiées aux PME-TPE ont été mises en place depuis 2008, afin de les aider à identifier, évaluer et maîtriser leurs risques professionnels.

Actuellement, une demi-douzaine de dispositifs d'AFS est proposée par la DRP à ces PME-TPE.

Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité, rendez vous sur [www.cgss-martinique.fr](http://www.cgss-martinique.fr), top 5 "Risques professionnels", rubrique "Aides financières".



# ■ Définition et règles de calcul des indicateurs statistiques

## L'accident du travail (AT)

Selon l'article L. 411.1 du Code de la Sécurité Sociale "Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise".

## L'accident grave

Accident entraînant pour la victime une incapacité permanente partielle (IPP) de travail.

## L'accident du trajet

Selon l'article L. 411.2 du Code de la Sécurité Sociale "Est considéré comme accident du trajet, l'accident survenu à un travailleur pendant le trajet d'aller et de retour, entre :

- La résidence principale (ou une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial), **et** le lieu de travail ;
- Le lieu de travail **et** le restaurant, la cantine ou, d'une manière plus générale, le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas ;  
... dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou l'emploi".

## La maladie professionnelle (MP)

Selon l'article L. 461.1 du Code de la Sécurité Sociale "Est présumée d'origine professionnelle toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau.

Si une ou plusieurs conditions tenant au délai de prise en charge, à la durée d'exposition ou à la liste limitative des travaux ne sont pas remplies, la maladie telle qu'elle est désignée dans un tableau de maladies professionnelles peut être reconnue d'origine professionnelle lorsqu'il est établi qu'elle est directement causée par le travail habituel de la victime".

## Section d'Établissement (SE)

Désigne tout atelier, usine ou autre local appartenant à une entreprise et possédant un caractère topographique distinct (chaque établissement est identifié par un numéro SIRET).

La section d'établissement (SE), désigne l'unité de gestion de base de la tarification à laquelle correspond un numéro de risque (activité professionnelle) et un taux de cotisation notifié par la CGSSM.

## Incapacité Temporaire de Travail (ITT)

C'est une incapacité temporaire consécutive à un accident du travail, de trajet ou à une maladie professionnelle, occasionnant un arrêt de travail d'au moins 24 heures en sus du jour où s'est produit l'accident.

## Incapacité Permanente Partielle (IPP)

C'est une incapacité consécutive à un accident du travail, de trajet ou à une maladie professionnelle, entraînant l'attribution d'une indemnité en capital si le taux d'incapacité est inférieur à 10%, ou d'une rente AT/MP s'il est supérieur ou égal à 10%.

# ■ Définition et règles de calcul des indicateurs statistiques

## Indice de Fréquence (IF)

C'est le nombre d'accidents du travail avec arrêt rapporté à 1000 salariés :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1000}{\text{Nombre de salariés}}$$

## Taux de Fréquence

C'est le nombre d'accidents du travail avec arrêt rapporté à 1000 000 d'heures travaillées :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1000\ 000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

## Taux de gravité des ITT

C'est le nombre de journées de travail perdues par millier d'heures travaillées :

$$\frac{\text{Nombre de journées de travail perdues} \times 1000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

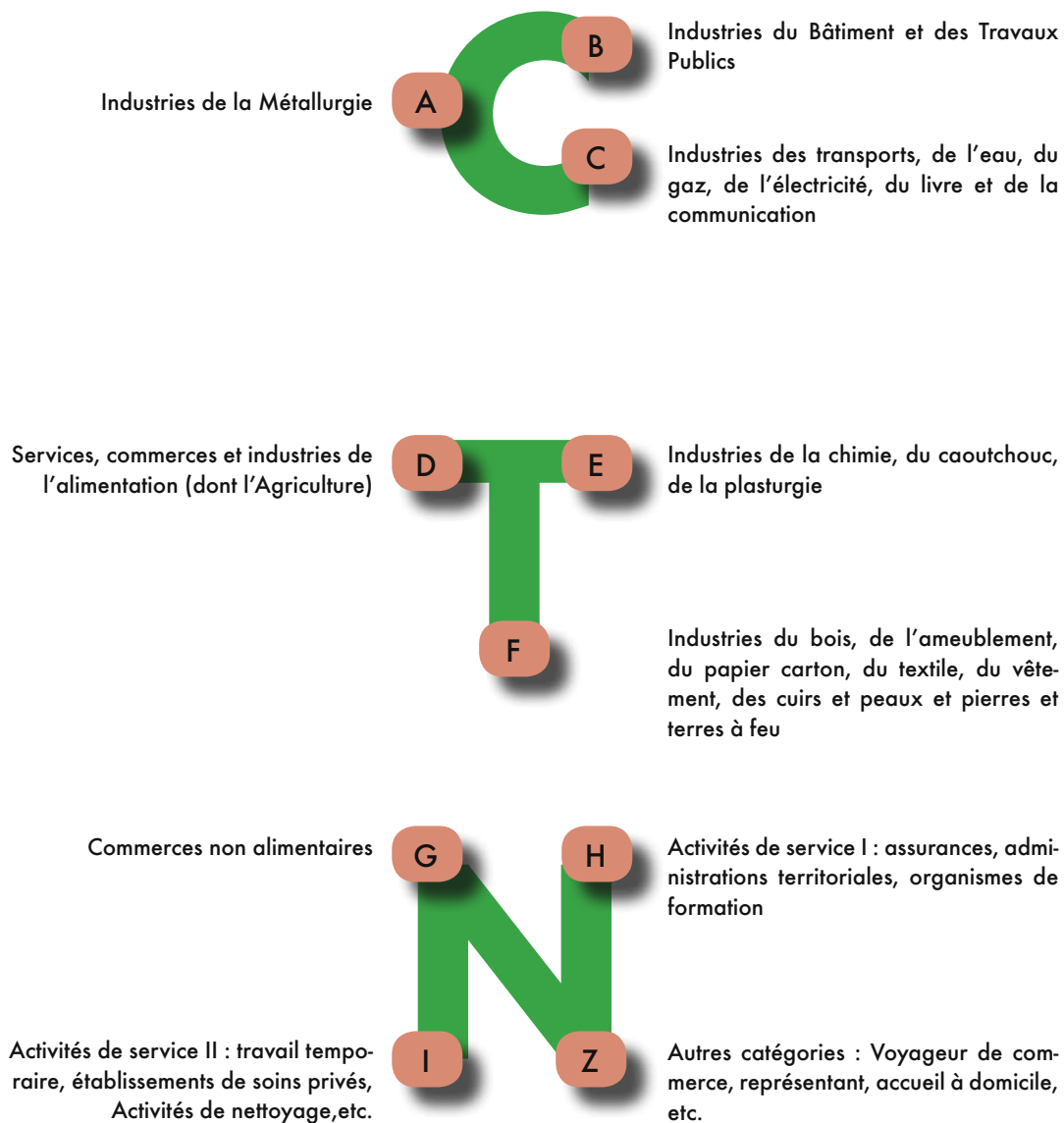
## Indice de gravité des IPP

C'est la somme des taux de ces incapacités, attribuées au titre de séquelles subsistantes, par millier d'heures travaillées :

$$\frac{\text{Total des taux d'incapacité permanente} \times 1000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

## ■ Les secteurs professionnels |

L'arrêté du 15 mars 2001 prévoit la répartition des activités professionnelles au sein de 9 Comités Techniques Nationaux (CTN).



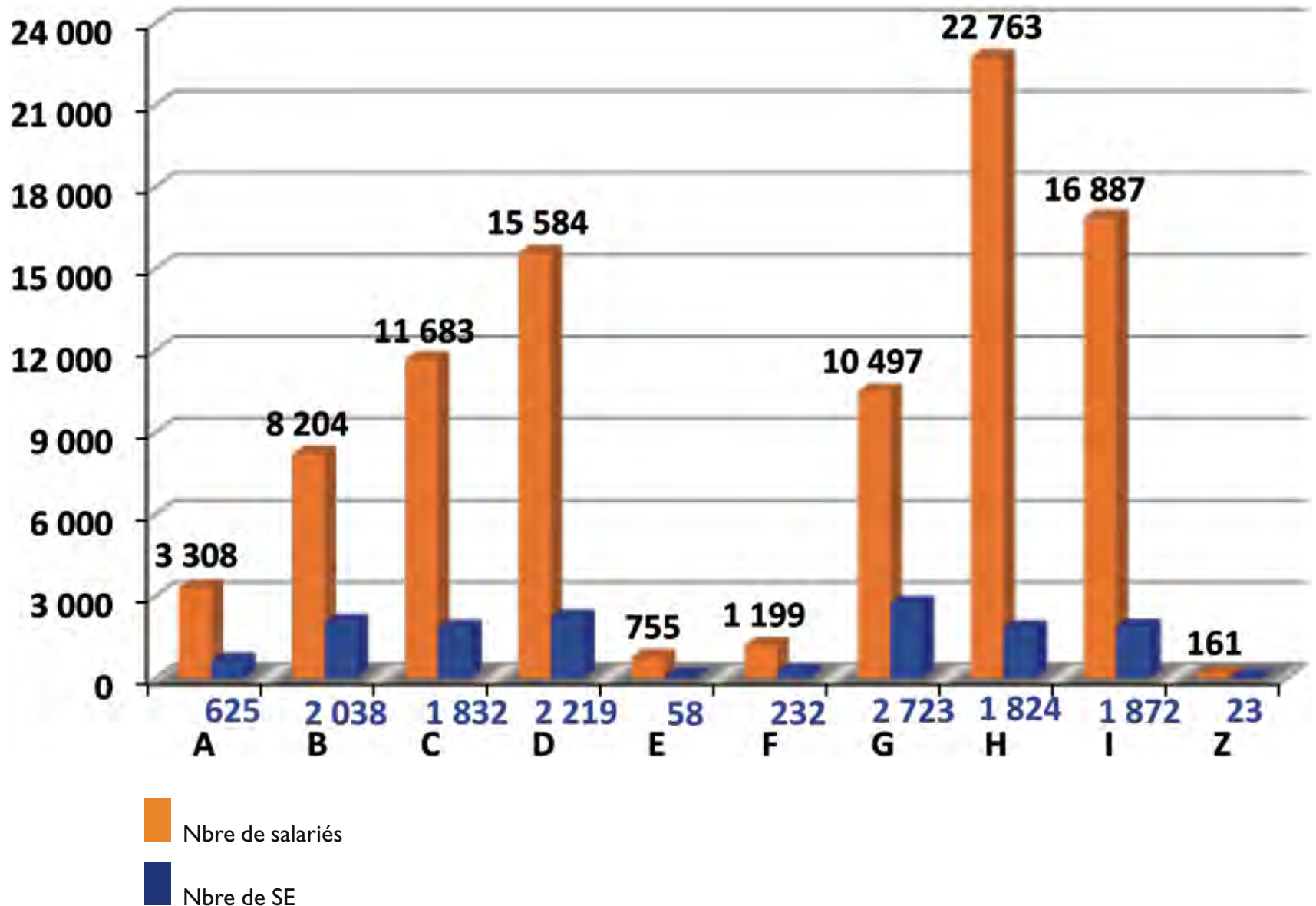
## Répartition et Évolution\* des salariés et des établissements (SE) par secteur professionnel

CTN	Libellé CTN	ETABLISSEMENT			EFFECTIF		
		2013	2014	2015	2013	2014	2015
AA	Métallurgie	596	605 2%	625 3%	3 387	3 293 -3%	3 308 0%
BB	Bâtiment et Travaux Publics	1 816	1 874 3%	2 038 9%	7 903	7 831 -1%	8 204 5%
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	1 637	1 713 5%	1 832 7%	11 197	11 367 2%	11 683 3%
DD	Alimentation (dont agriculture)	2 015	2 103 4%	2 219 6%	15 476	15 425 0%	15 584 1%
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	53	54 2%	58 7%	743	740 0%	755 2%
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	219	225 3%	232 3%	1 134	1 141 1%	1 199 5%
GG	Commerces non alimentaire	2 596	2 637 2%	2 723 3%	10 400	10 163 -2%	10 497 3%
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	1 661	1 712 3%	1 824 7%	23 245	23 690 2%	22 763 -4%
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	1 695	1 753 3%	1 872 7%	15 636	16 197 4%	16 887 4%
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	14	20 43%	23 15%	94	113 20%	161 42%
<b>Total</b>		<b>12 302</b>	<b>12 696</b> 3%	<b>13 446</b> 6%	<b>89 215</b>	<b>89 960</b> 1%	<b>91 041</b> 1%

\* chiffres en italiques

## Les entreprises

□ Répartition et Évolution des salariés et des établissements (SE) par secteur professionnel



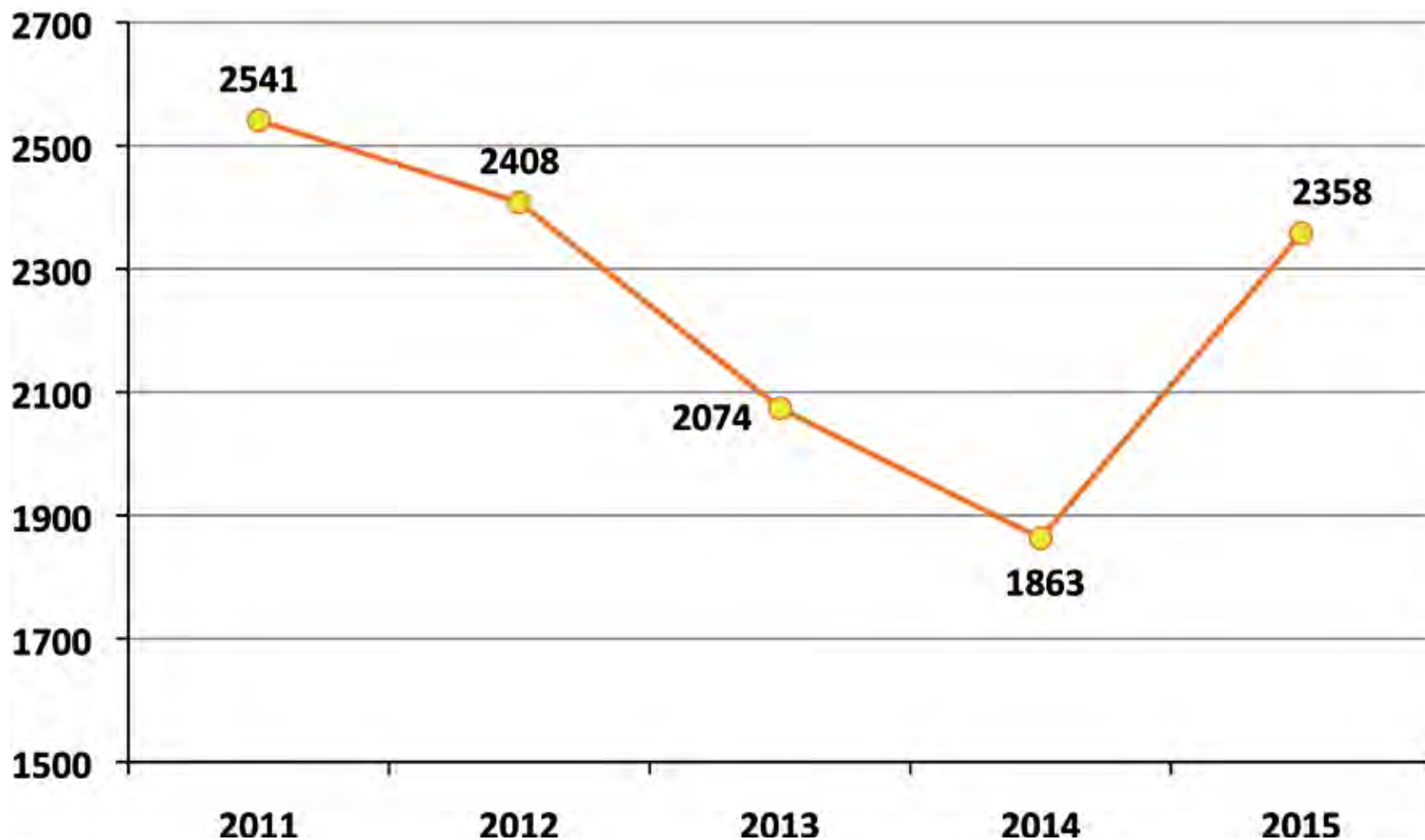
## ■ Le tableau global de la sinistralité

### ■ Principaux chiffres de la sinistralité

Les principaux indicateurs de 2 014 et 2 015	2014	2015	Evolution 2014/2015
Nombre d'établissements	12 696	13 446	6%
Effectif de salariés	89 960	91 041	1%
Accidents du travail avec arrêt (AT)	1 863	2 358	27%
Accidents du travail >= 4 jours	1 311	1 450	11%
AT avec IPP >= 10%	35	66	89%
AT avec IPP < 10%	43	64	49%
Accidents de travail mortels	2	3	50%
Nombre de jours d'arrêt	107 919	124 249	15%
Accidents de trajet avec arrêt	231	290	26%
Accidents de trajet >= 4 jours	146	194	33%
Accidents Routier de Trajet	112	142	27%
Accidents de trajet graves (avec IPP >= 10%)	6	14	133%
Accidents Routier de Trajet Graves	1	1	0%
Accidents de trajet mortels	1	1	0%
Accidents Routier de Trajet Mortels	1	1	0%
Maladies Professionnelles reconnues	169	162	-4%
Maladies Professionnelles mortelles	0	0	-
Coût moyen d'un AT avec arrêt	6 016 €	6 813 €	13%
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	58	53	-9%
Montant frais Indemnités Journalières (IJ)	5 530 147 €	7 068 933 €	28%
Montant total IP	4 333 080 €	7 868 056 €	82%

## ■ Le tableau global de la sinistralité 🇨🇩

□ Évolution des Accidents du Travail (AT) de 2011 à 2015



# Les Accidents de Travail avec Arrêt

## Répartition et Évolution\* des AT avec arrêt par secteur professionnel

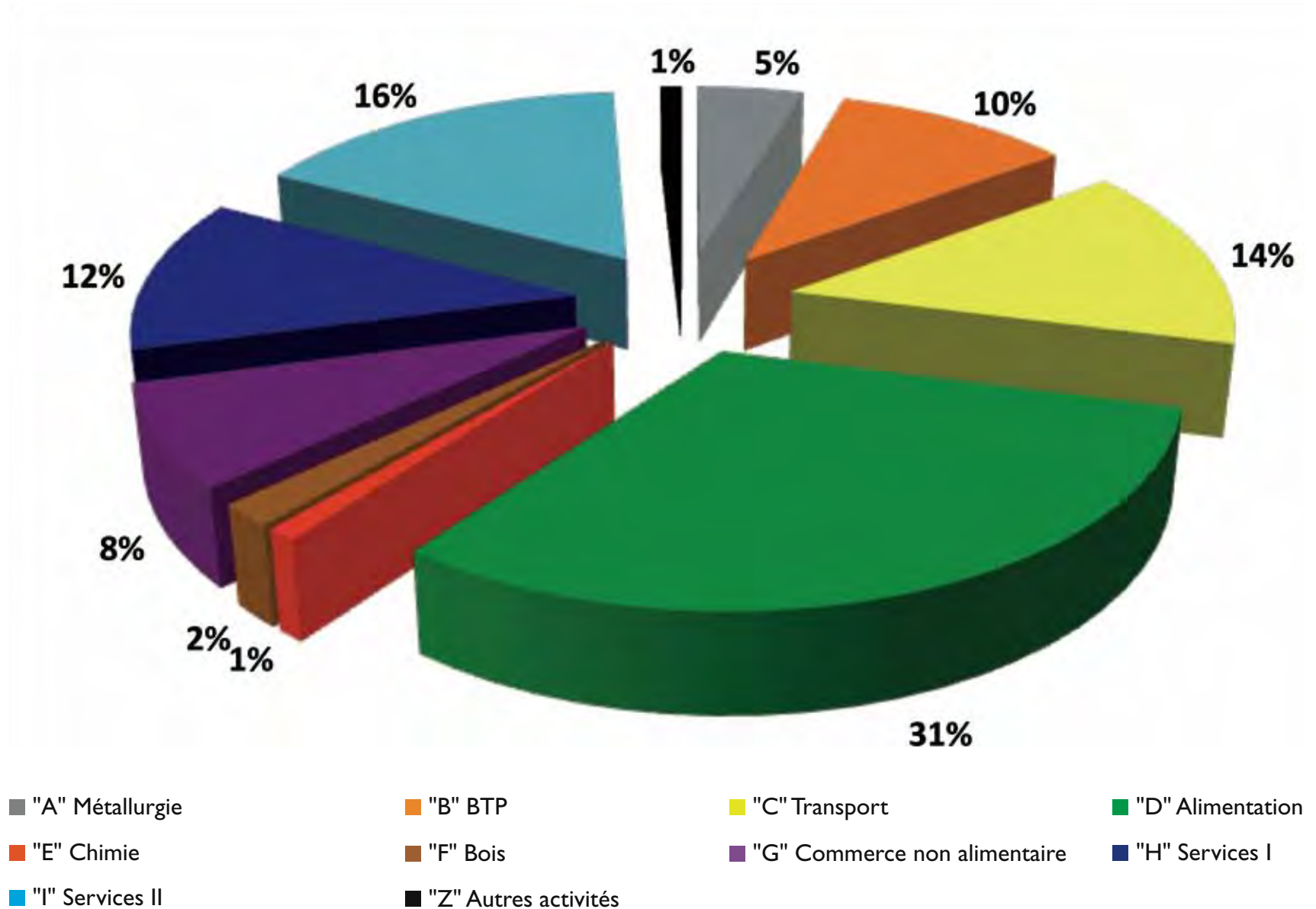
Evolution du nombre AT par CTN de 2013 à 2015				
CTN	Libellé CTN	2013	2014	2015
			<i>Evolution 2013 / 2014</i>	<i>Evolution 2014 / 2015</i>
AA	Métallurgie	99	76 -23%	108 42%
BB	Bâtiment et Travaux Publics	222	206 -7%	242 17%
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	270	277 3%	334 21%
DD	Alimentation (dont agriculture)	667	570 -15%	738 29%
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	11	16 45%	22 38%
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	39	35 -10%	42 20%
GG	Commerces non alimentaire	183	141 -23%	185 31%
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	217	213 -2%	280 31%
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	344	308 -10%	386 25%
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	22	21 -5%	21 0%
<b>Total :</b>		<b>2 074</b>	<b>1 863</b> <b>-10%</b>	<b>2 358</b> <b>27%</b>

\* chiffres en italiques



## ■ Les Accidents de travail avec Arrêt

□ Répartition des AT avec arrêt par secteur professionnel



# Évolution des Indicateurs de sinistralité AT par CTN



Evolution Indicateurs de sinistralité AT 2015 par CTN - En Itallique, taux d'évolution entre 2014 et 2015

CTN	Libellé CTN	Nombre SE	Salariés	Nbre AT avec Arrêt	Nbre AT avec IP	Mortels	Nb Jrs Arrêt IJ	Indice de Fréquence	Taux de Fréquence	Indice de Gravité	Taux de Gravité
AA	Métallurgie	625 3,31%	3 308 0,46%	108 42,11%	6 20,00%		5 283 43,56%	33 41,46%	21 43,10%	2 42,91%	1 44,57%
BB	Bâtiment et Travaux Publics	2 038 8,75%	8 204 4,76%	242 17,48%	12 300,00%	1 100,00%	14 480 -7,20%	29 12,13%	19 12,62%	2 -11,42%	1 -11,04%
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	1 832 6,95%	11 683 2,78%	334 20,58%	10 100,00%	1 100,00%	19 181 25,46%	29 17,32%	19 17,62%	2 22,06%	1 22,38%
DD	Alimentation (dont agriculture)	2 219 5,52%	15 584 1,03%	738 29,47%	13 333,33%		34 633 18,59%	47 28,15%	29 27,52%	2 17,38%	1 16,80%
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	58 7,41%	755 2,03%	22 37,50%			1 173 110,59%	29 34,77%	19 37,62%	2 106,41%	1 110,77%
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	232 3,11%	1 199 5,08%	42 20,00%	3 200,00%		2 582 12,41%	35 14,20%	22 17,03%	2 6,97%	1 9,62%
GG	Commerces non alimentaire	2 723 3,26%	10 497 3,29%	185 31,21%	4 33,33%		9 496 12,29%	18 27,03%	11 28,18%	1 8,71%	1 9,69%
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	1 824 6,54%	22 763 -3,91%	280 31,46%	5 -44,44%		14 113 17,57%	12 36,81%	8 35,95%	1 22,36%	0 21,59%
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	1 872 6,79%	16 887 4,26%	386 25,32%	11 120,00%	1 100,00%	20 657 12,45%	23 20,20%	17 20,28%	1 7,85%	1 7,92%
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	23 15,00%	161 42,48%	21 0,00%	2 100,00%		2 651 7,85%	130 -29,81%	102 -32,30%	16 -24,30%	13 -26,99%
	<b>Total CTN</b>	<b>13 446 5,91%</b>	<b>91 041 1,20%</b>	<b>2 358 26,57%</b>	<b>66 88,57%</b>	<b>3 50,00%</b>	<b>124 249 15,13%</b>	<b>26 25,07%</b>	<b>17 25,15%</b>	<b>1 13,76%</b>	<b>1 13,84%</b>

## Les Indices de Fréquence (IF)



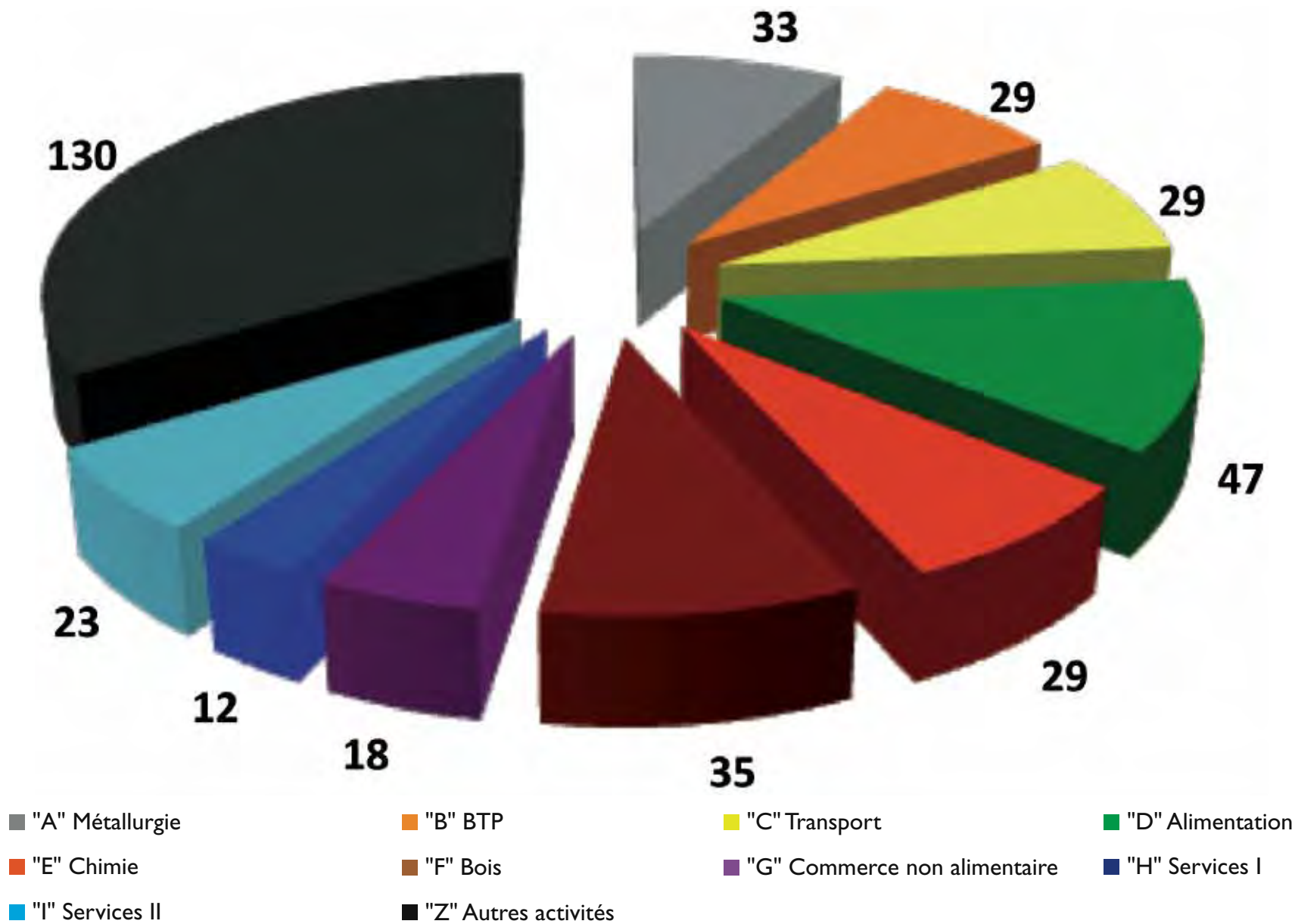
### Répartition et Évolution des AT avec arrêt et des IF par secteur professionnel

Répartition, Evolution des AT et des Indices de Fréquence par secteur professionnel, années 2014;2015

Libellé CTN	AT avec Arrêt			Indice de Fréquence		
	2014	2015	Evolution 2014 / 2015	2014	2015	Evolution 2014 / 2015
Métallurgie	76	108	42%	23	33	41%
Bâtiment et Travaux Publics	206	242	17%	26	29	12%
Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	277	334	21%	24	29	17%
Alimentation (dont agriculture)	570	738	29%	37	47	28%
Chimie, caoutchouc, plasturgie	16	22	38%	22	29	35%
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	35	42	20%	31	35	14%
Commerces non alimentaire	141	185	31%	14	18	27%
Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	213	280	31%	9	12	37%
Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	308	386	25%	19	23	20%
Autres activités (accueil à domicile, etc.)	21	21	0%	186	130	-30%
<b>Total :</b>	<b>1 863</b>	<b>2 358</b>	<b>27%</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>25%</b>

## ■ Les Indices de Fréquence (IF)

□ Répartition et Évolution des IF par secteur professionnel



## ■ Les Indices de Fréquence (IF)

### ■ Indice de Fréquence par taille d'établissement

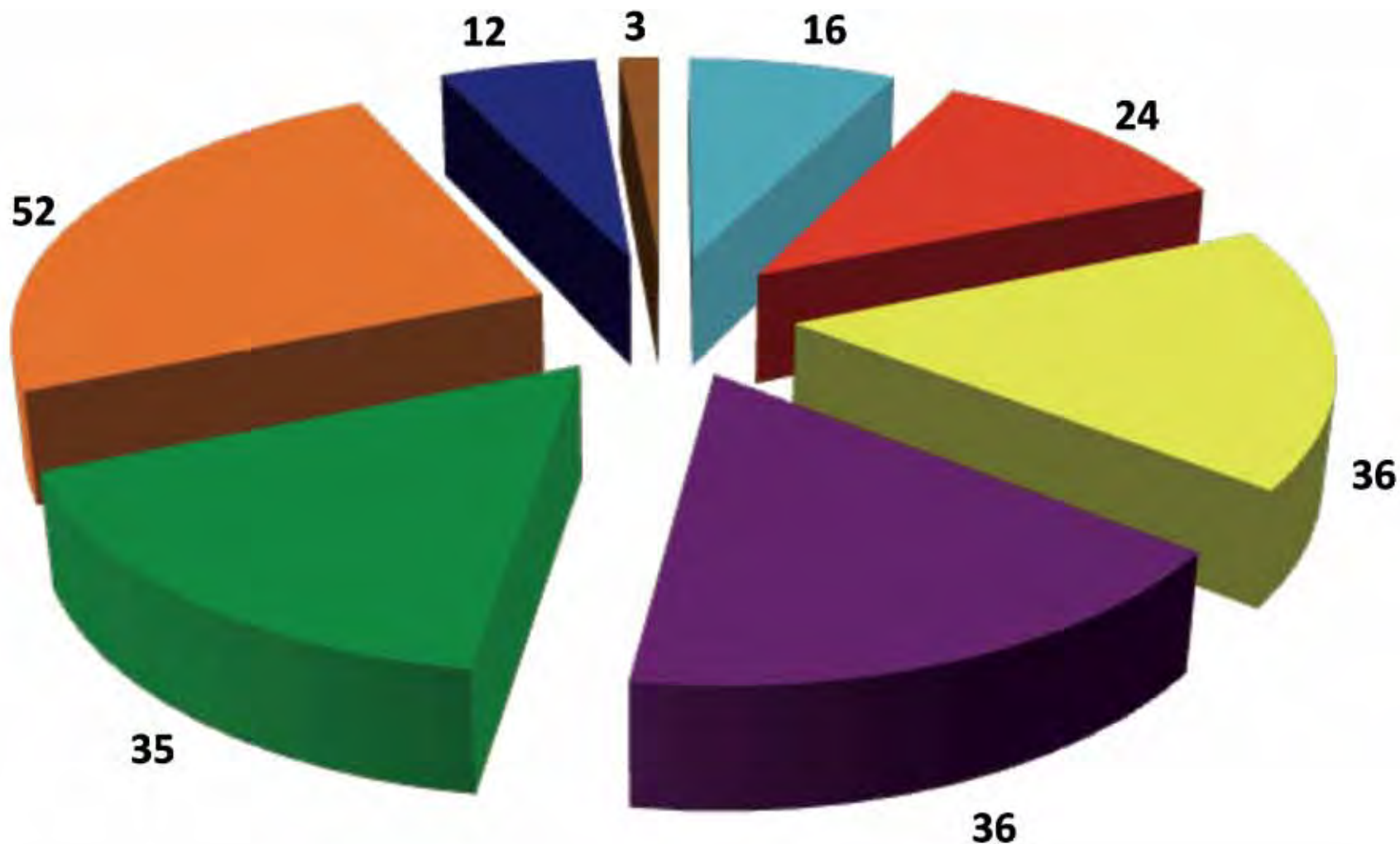
Tranche Effectif	Indice de Fréquence
De 1 à 9 Salariés	16
De 10 à 19 Salariés	24
De 20 à 49 Salariés	36
De 50 à 99 Salariés	36
De 100 à 199 Salariés	35
De 200 à 299 Salariés	52
De 300 à 1499 Salariés	12
1500 et plus Salariés	3

### ■ Répartition des AT selon l'âge de la victime

Classe d'âge	Nbre AT	%	Durée moyenne
moins de 20 ans	17	1	21
de 20 à 24 ans	132	6	22
de 25 à 29 ans	202	9	18
de 30 à 34 ans	237	10	21
de 35 à 39 ans	257	11	20
de 40 à 49 ans	731	31	19
de 50 à 59 ans	666	28	23
de 60 à 64 ans	109	5	46
65 ans et plus	7	0	61
<b>Total :</b>	<b>2358</b>	<b>100</b>	<b>53</b>

## Les Indices de Fréquence (IF)

□ Indice de Fréquence par taille d'établissement



■ "A" Métallurgie

■ "B" BTP

■ "C" Transport

■ "D" Alimentation

■ "E" Chimie

■ "F" Bois

■ "G" Commerce non alimentaire

■ "H" Services I

■ "I" Services II

■ "Z" Autres activités

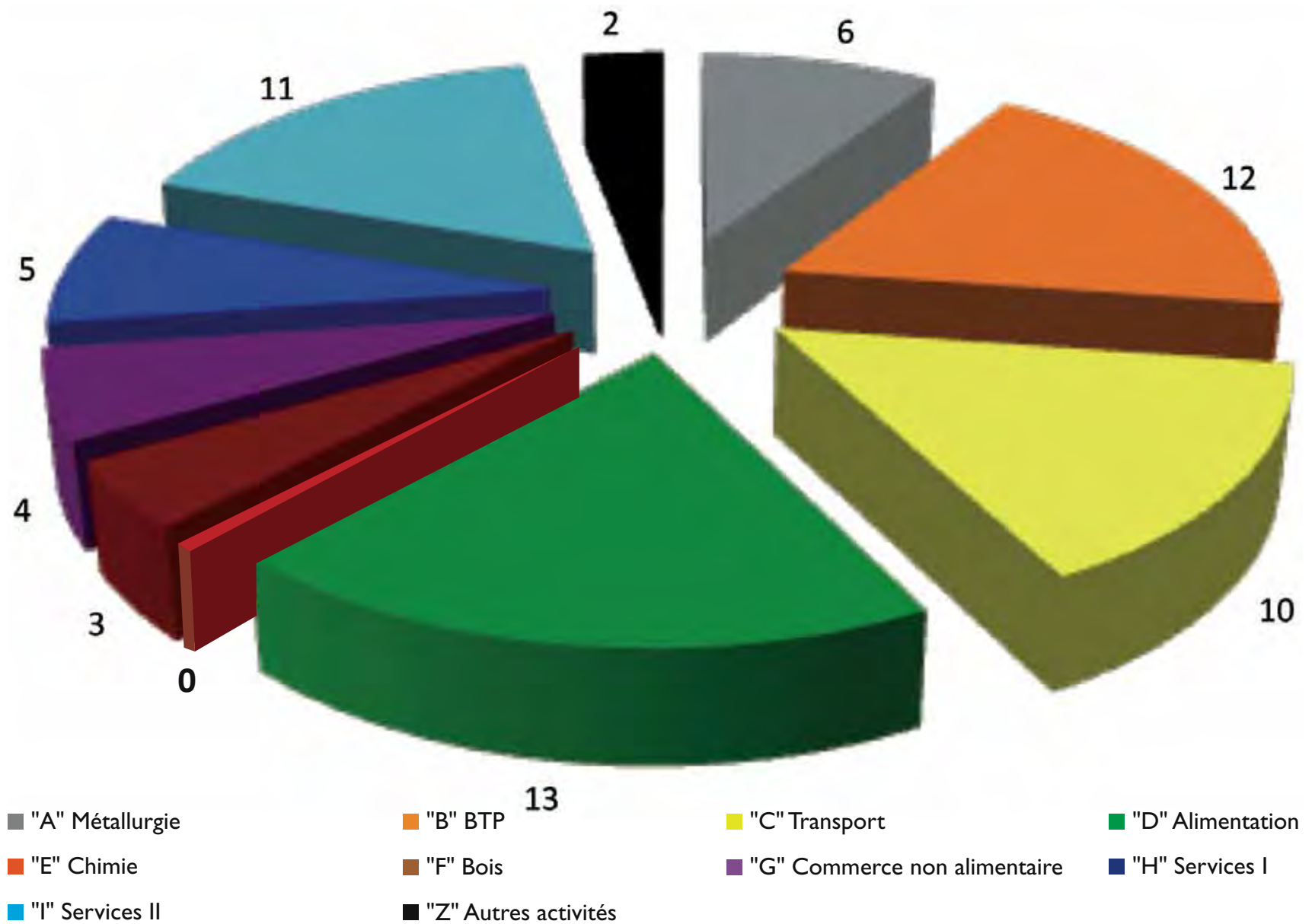
# Les Accidents Graves

## Répartition et Évolution des AT Graves par secteur professionnel

CTN	Libellé CTN	Nbre SE	Effectif	AT Graves			Part représentative	Evolution 2014 / 2015	Indice de Fréquence IP	Nbre de jours Arrêt IP
				2013	2014	2015				
AA	Métallurgie	625	3 308	4	5	6	9%	20%	2	671
BB	Bâtiment et Travaux Publics	2 038	8 204	10	3	12	18%	300%	1	1 732
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	1 832	11 683	1	5	10	15%	100%	1	1 710
DD	Alimentation (dont agriculture)	2 219	15 584	14	3	13	20%	333%	1	1 940
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	58	755							0
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	232	1 199	1	1	3	5%	200%	3	665
GG	Commerces non alimentaire	2 723	10 497	2	3	4	6%	33%	0	1 251
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	1 824	22 763	8	9	5	8%	-44%	0	275
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	1 872	16 887	11	5	11	17%	120%	1	1 722
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	23	161	1	1	2	3%	100%	12	318
<b>Total :</b>		<b>13 446</b>	<b>91 041</b>	<b>52</b>	<b>35</b>	<b>66</b>	<b>100%</b>	<b>89%</b>	<b>1</b>	<b>10 284</b>

# Les Accidents Graves

## Répartition des AT Graves par secteur professionnel



## ■ Les Accidents Mortels

<b>Secteur</b>	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication
<b>Numéro Risque</b>	634CE
<b>Libellé du Risque</b>	Affrètement et organisation des transports maritimes
<b>Nature des Lésions</b>	Nature de la blessure inconnue ou non précisée
<b>Circonstances de l'accident</b>	Déplacement professionnel décès violent lors de la conduite du véhicule de société.

<b>Secteur</b>	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)
<b>Numéro Risque</b>	930NC
<b>Libellé du Risque</b>	Services personnels divers (y compris cabinets de graphologie, agences matrimoniales).
<b>Nature des Lésions</b>	Nature de la blessure inconnue ou non précisée
<b>Circonstances de l'accident</b>	En livraison. Aucune information

<b>Secteur</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>Numéro Risque</b>	454LD
<b>Libellé du Risque</b>	Travaux d'aménagement intérieur. Métallerie : petite serrurerie.
<b>Nature des Lésions</b>	Chocs traumatiques
<b>Circonstances de l'accident</b>	Lors de la retouche d'une enseigne, il a chuté suite à un effondrement de la toiture à 25 m du poste de travail.



# Les secteurs professionnels à risques élevés

## 1 Alimentation

Ensemble du secteur	Nbre AT	Nbre AT Graves	Nbre MP reconnues	Effectif	IF 2 014	IF 2 015	Evolution IF 2 014 / 2 015
Alimentation	738	13	57	15 584	37	47	28%

### Zoom sur les activités les plus à risques en 2015

Risque	Libellé Risque	Nbre AT	Nbre AT Graves	Nbre MP reconnues	Effectif	Indice de Fréquence 2 014	Indice de Fréquence 2 015	Evolution IF 2 014 / 2 015
631DA	Entreposage frigorifique	11			106	51	104	105%
151AE	Abattage du bétail, découpe et commerce de gros de viandes de boucherie. Production de viandes de volailles.	10		1	97	70	103	47%
521FB	Grande et moyenne distribution et Drive. Vente par automate.	131		8	2 027	46	65	40%
011AA	Cultures et élevage dans les départements d'outre-mer	262	8	23	4 124	53	64	19%

## 2 Bois, ameublement, papier-carton, textiles, vêtement, cuirs et peaux et pierres et terres à feu

Ensemble du secteur	Nbre AT	Nbre AT Graves	Nbre MP reconnues	Effectif	IF 2 014	IF 2 015	Evolution IF 2 014 / 2 015
Bois, ameublement, papier-carton, textiles, vêtement, cuirs et peaux et pierres et terres à feu	42	3	4	1 199	31	35	14%

### Zoom sur les activités les plus à risques en 2015

Risque	Libellé Risque	Nbre AT	Nbre AT Graves	Nbre MP reconnues	Effectif	Indice de Fréquence 2 014	Indice de Fréquence 2 015	Evolution IF 2 014 / 2 015
204ZF	Fabrication de caisses en fardeaux, caisses montées, de palettes	3			16	56	188	238%
171KB	Travail des fibres textiles naturelles (filature, moulinage et retordage, préparation de la laine, fibres dures, ouates...).	1			6		167	
515EA	Importation et commerce de gros des produits forestiers (bois en grume et bois ronds)	1			6		167	
267ZD	Fabrication et pose de produits de marbrerie	2			16	67	125	88%

# Les secteurs professionnels à risques élevés



## 3 Métallurgie

Ensemble du secteur	Nbre AT	Nbre AT Graves	Nbre MP reconnues	Effectif	IF 2 014	IF 2 015	Evolution IF 2 014 / 2 015
Métallurgie	108	6	6	3 308	23	33	41%

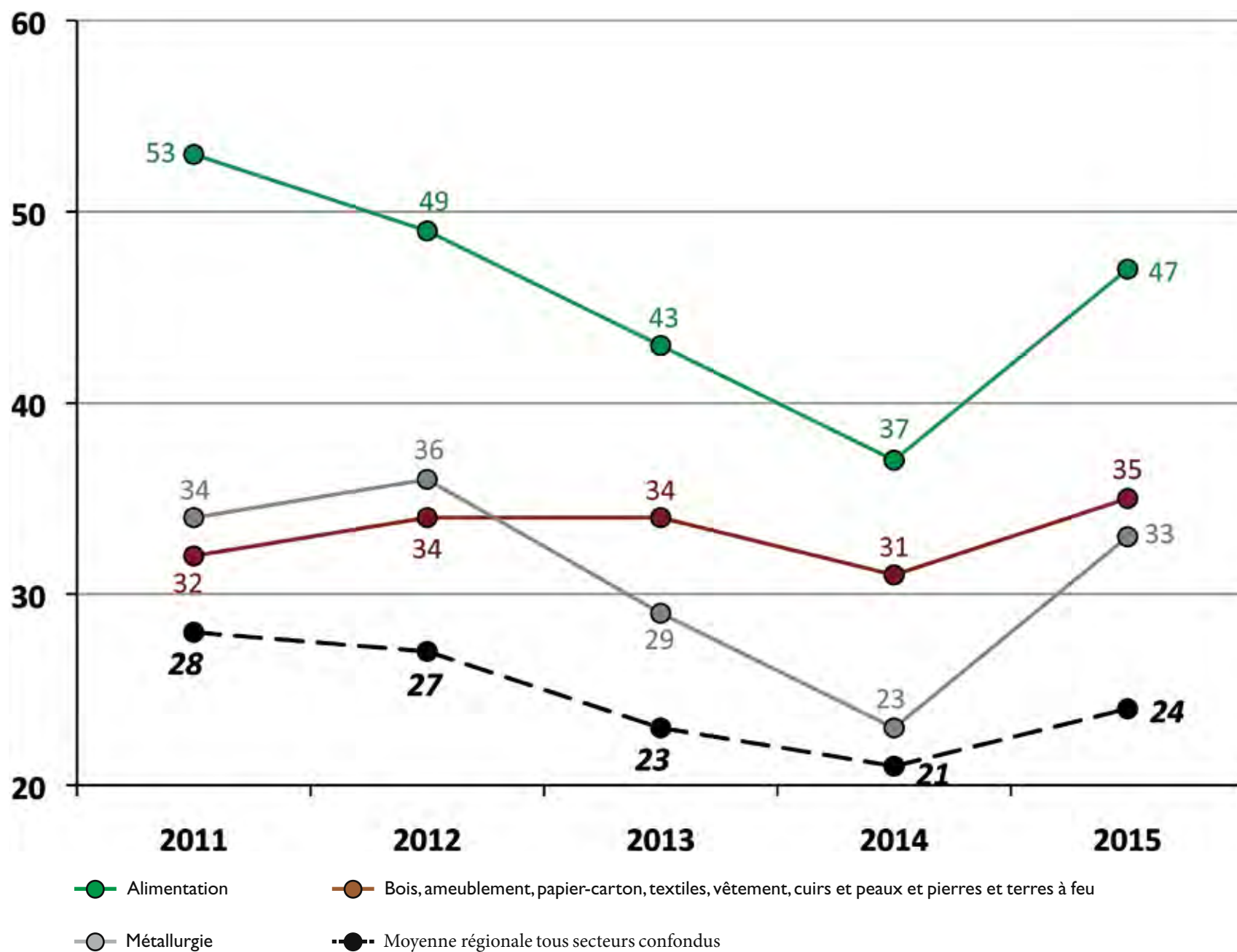
### Zoom sur les activités les plus à risques en 2015

Risque	Libellé Risque	Nbre AT	Nbre AT Graves	Nbre MP reconnues	Effectif	Indice de Fréquence 2 014	Indice de Fréquence 2 015	Evolution IF 2 014 / 2 015
285AA	Traitement et revêtement des métaux	2			18	53	111	111%
332BK	Fabrication, installation d'appareils de mesure, de comptage, de signalisation, de contrôle, de sécurité, de régulation. Conception et installation de systèmes de contrôle et de production automatisée	2	1		25		80	
285DG	Travaux d'intervention, de montage, démontage et entretien de matériels divers dans les usines ' Réparateurs mécaniciens ' Fabrication de manèges pour fêtes foraines	7	1		92	38	76	102%
283CG	Chaudronnerie et soudure.	8		1	123	8	65	667%

## Les secteurs professionnels à risques élevés



Évolution de l'Indice de Fréquence



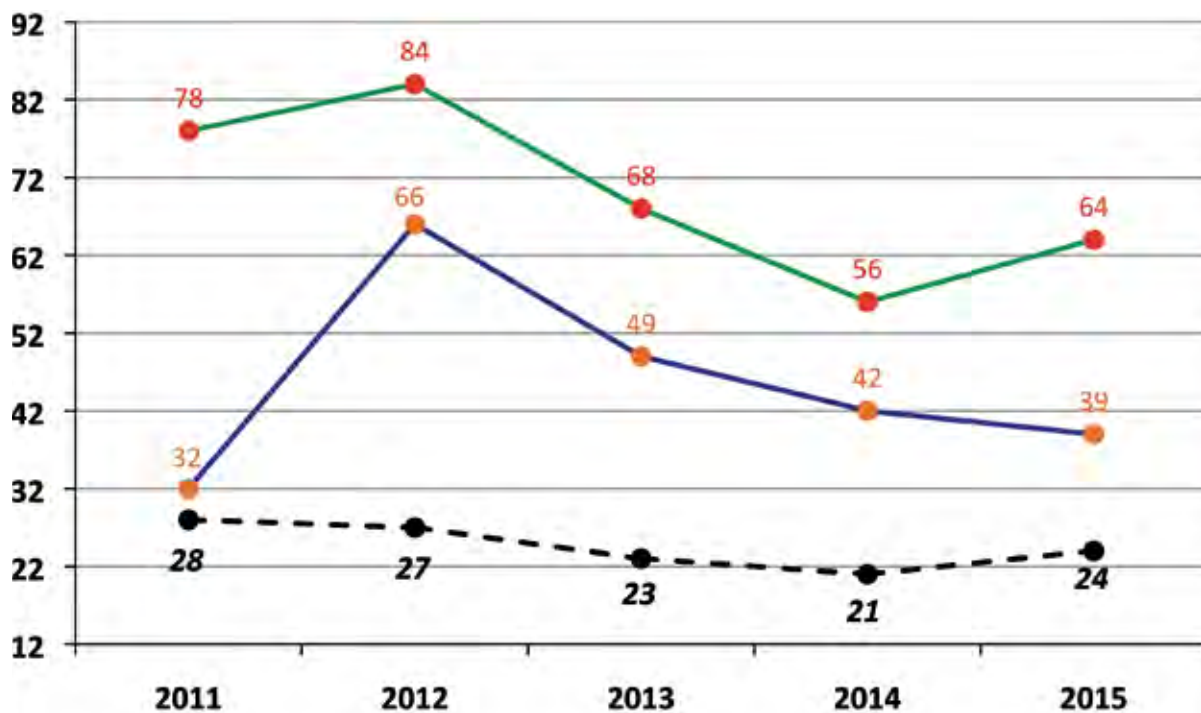
## ■ Les activités spécifiques aux DOM

### ■ Activités spécifiques aux DOM et Évolution de l'Indice de Fréquence 2015

Activités spécifiques aux D.O.M - Année 2015								
No Risque	Libellé Risque	Nombre de SE	Effectif	Nbre AT avec Arrêt	Nbre AT avec Arrêt >= 4 jours	AT Graves	Nb MP reconnues	Indice de Fréquence
011AA	Cultures et élevage dans les départements d'outre-mer	468	4 124	262	190	8	23	64
631AY	Chargement et déchargement de marchandises dans les ports maritimes (activités dans les départements d'outre-mer)	9	282	11	6		1	39
<b>Total :</b>		<b>477</b>	<b>4 406</b>	<b>273</b>	<b>196</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>62</b>

## ■ Les activités spécifiques aux DOM

□ Évolution de l'Indice de Fréquence des risques OIIAA et 63IAY de 2011 à 2015



● Culture et élevage dans les départements d'outre-mer

● Chargement et déchargement des marchandises dans les ports maritimes (activités dans les départements d'outre-mer)

● Moyenne régionale

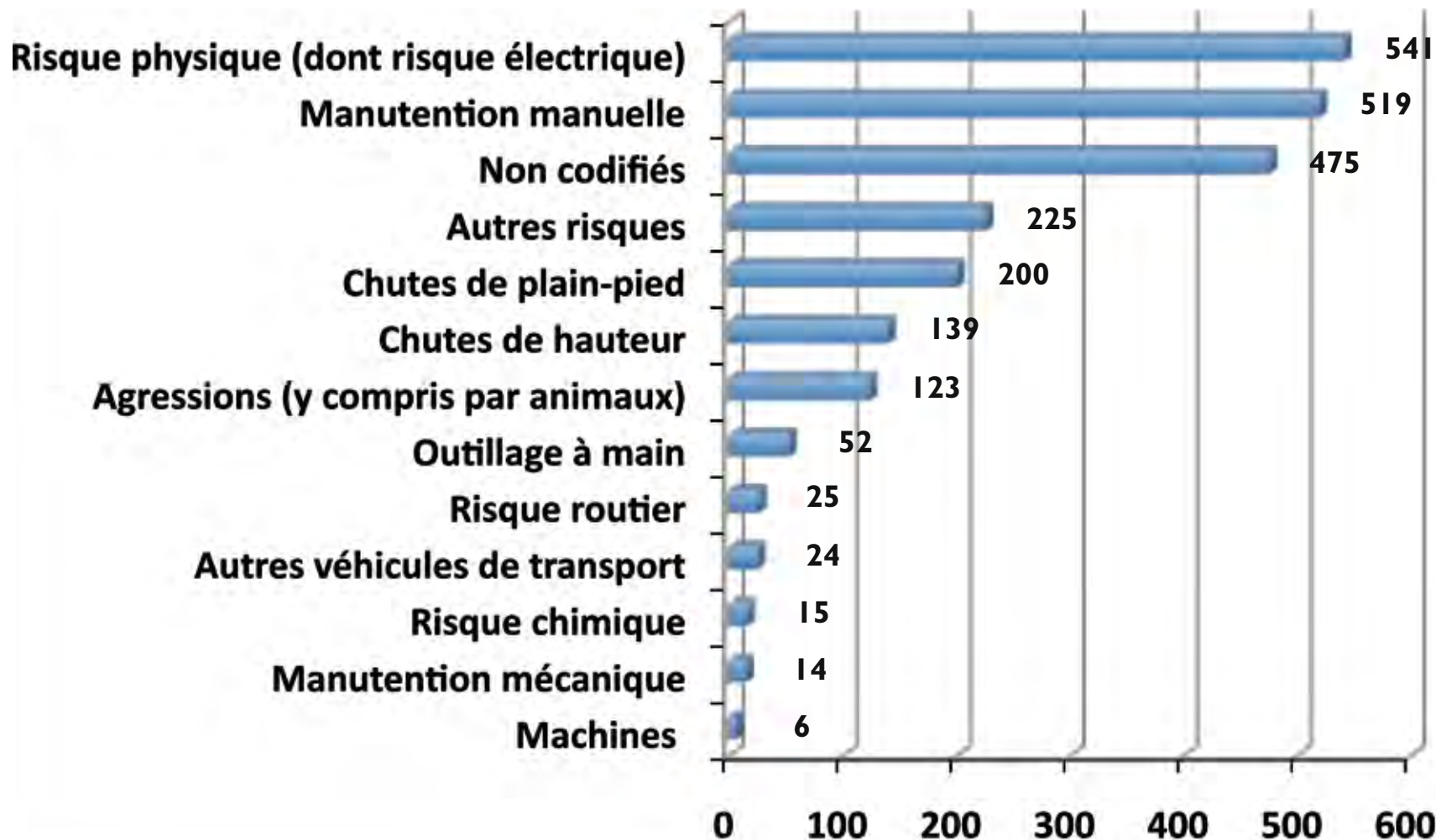
## ■ Typologie des accidents avec arrêt

### ■ Les 12 Catégories de risques des AT professionnels

Catégories de risques	Nbre AT avec arrêt	Nbre AT Graves	Nbre Mortels AT	Nb Jours Arrêt IJ
Chutes de plain-pied	200 8%	4 6%		11 506 9%
Chutes de hauteur	139 6%	8 12%		9 090 7%
Machines	6 0%			193 0%
Manutention manuelle	519 22%	9 14%		24 997 20%
Manutention mécanique	14 1%			790 1%
Outillage à main	52 2%	1 2%		1 373 1%
Risque chimique	15 1%			544 0%
Risque physique (dont risque électrique)	541 23%	7 11%		23 068 19%
Agressions (ycompris par animaux)	123 5%	2 3%		6 146 5%
Risque routier	25 1%			2 068 2%
Autres véhicules de transport	24 1%			1 267 1%
Autres risques	225 10%	1 2%	1 33%	10 393 8%
Non codifié	475 20%	34 52%	2 67%	32 814 26%
<b>Total :</b>	<b>2 358</b>	<b>66</b>	<b>3</b>	<b>124 249</b>

## ■ Typologie des accidents avec arrêt

□ Répartition des AT professionnels par catégorie



## ■ Typologie des accidents avec arrêt

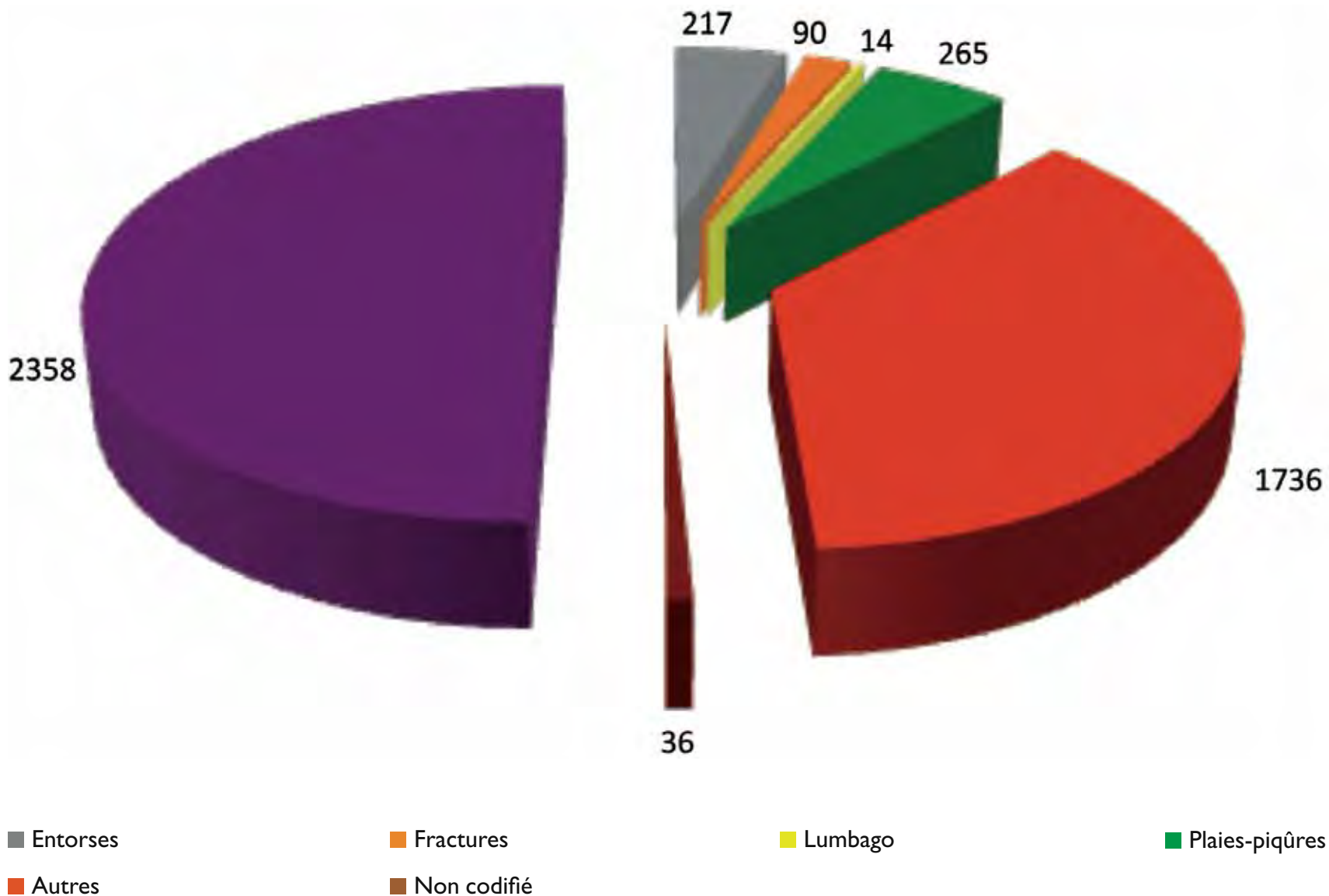
### ■ Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Nature des Lésions

Nature Lésions	Nb AT avec Arrêt
Entorses	217 9%
Fractures	90 4%
Lumbago	14 1%
Plaies-piqûres	265 11%
Autres	1 736 74%
Non codifié	36 2%
<b>Total :</b>	<b>2 358</b>



## ■ Typologie des accidents avec arrêt

□ Répartition des AT avec arrêt suivant le Regroupement Nature des Lésions



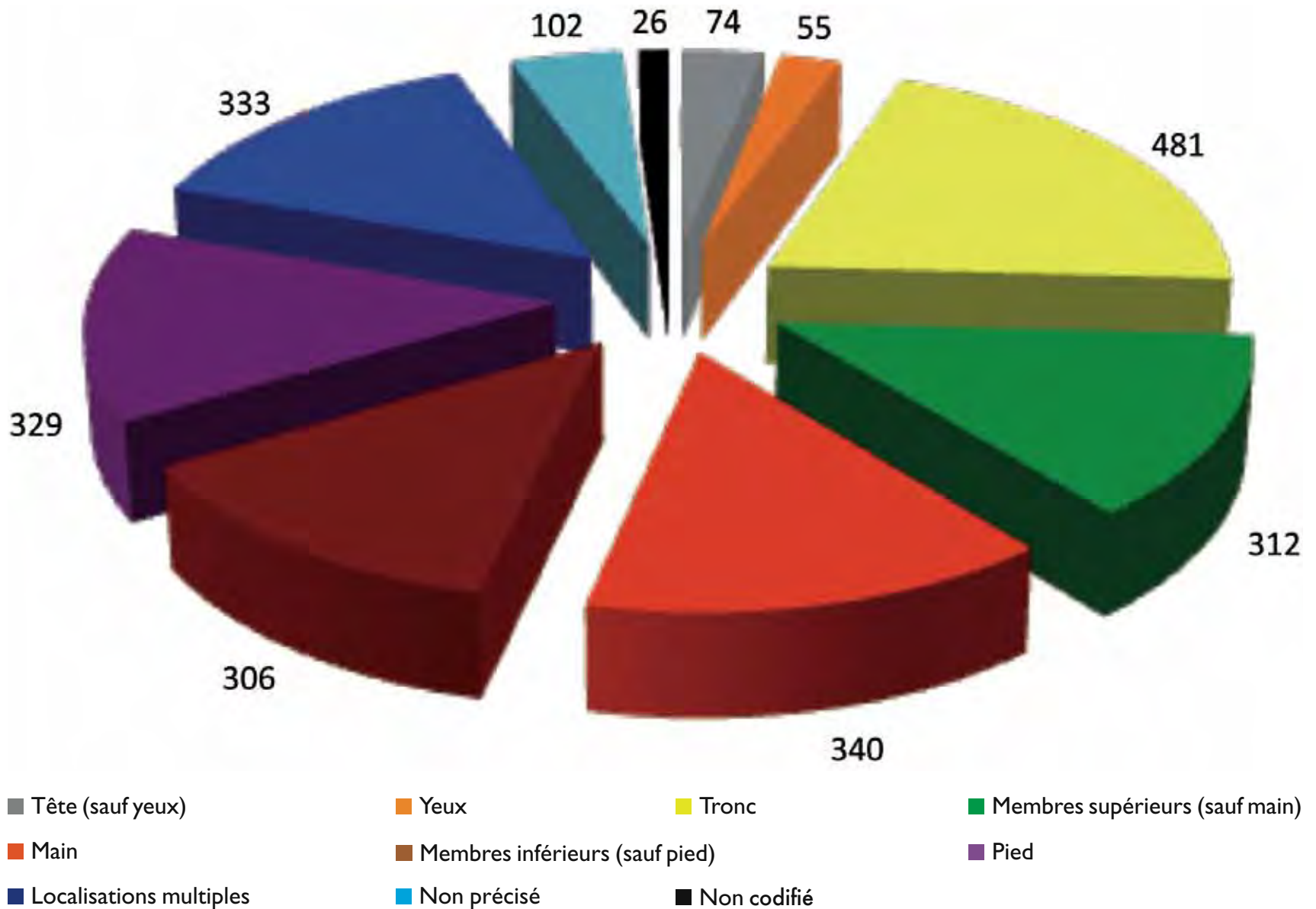
## ■ Typologie des accidents avec arrêt

### ■ Répartition des AT suivant le Regroupement Siège des Lésions

Répartition AT suivant Regroupement Siège des lésions en 2015		
Siège des lésions	AT avec Arrêt	AT Graves
Tête (sauf yeux)	74 3%	4 6%
Yeux	55 2%	
Tronc	481 20%	13 20%
Membres supérieurs (sauf main)	312 13%	16 24%
Main	340 14%	4 6%
Membres Inférieurs (sauf pied)	306 13%	3 5%
Pied	329 14%	6 9%
Localisations multiples	333 14%	12 18%
Non Précisé	102 4%	5 8%
Non Codifié	26 1%	3 5%
<b>TOTAL :</b>	<b>2 358</b>	<b>66</b>

## ■ Typologie des accidents avec arrêt

□ Répartition des AT suivant le Regroupement Siège des Lésions



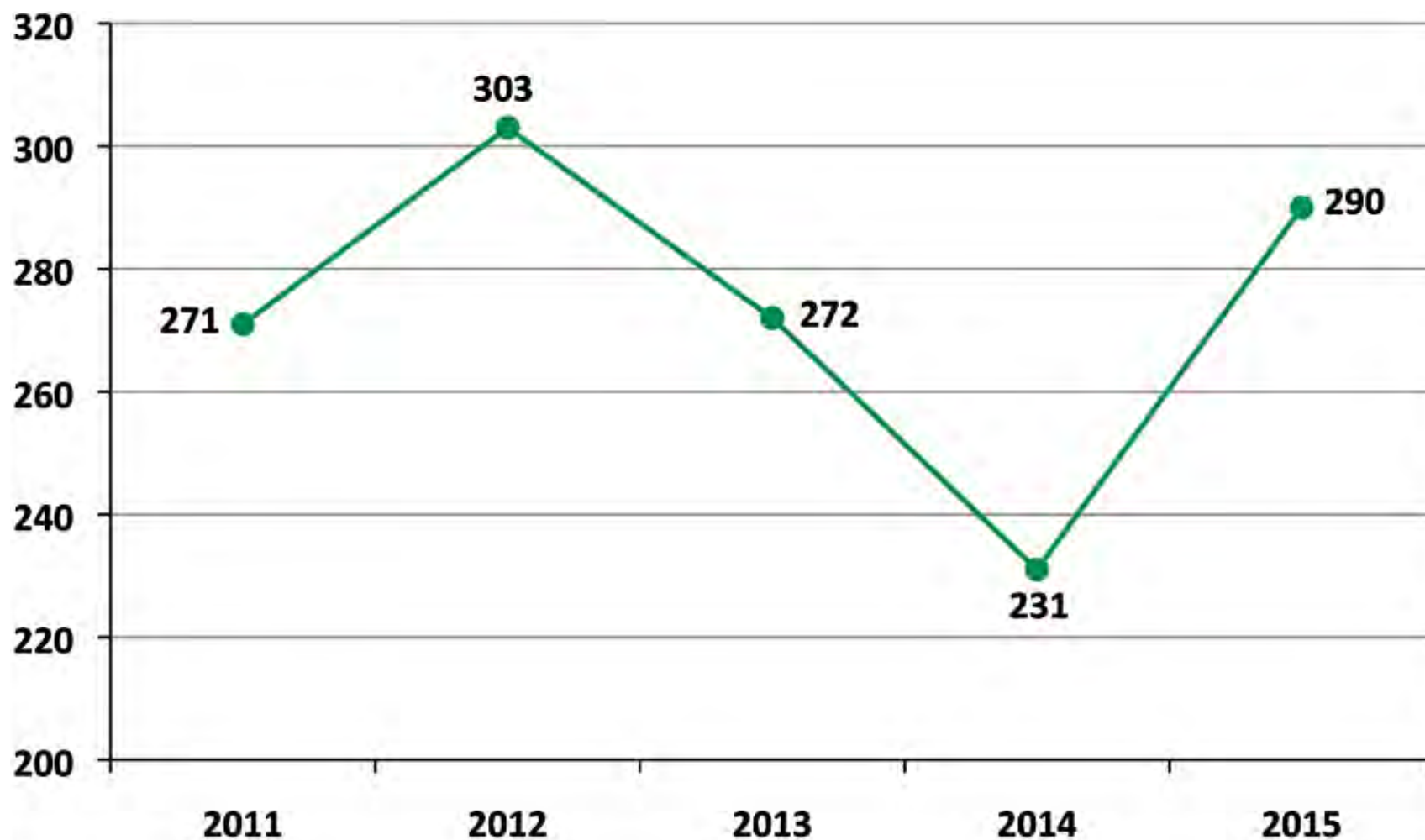
## ■ Les Accidents de trajet

### ■ Principaux chiffres de la sinistralité

<b>Principaux chiffres de la sinistralité des accidents de trajet de 2 013 à 2 015</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Etablissements	12 302	12 696	13 446
		3%	6%
Effectif	89 215	89 960	91 041
		1%	1%
AT Trajet avec arrêt	272	231	290
		-15%	26%
AT Trajet >= 4 jrs	162	146	194
		-10%	33%
AT Trajet avec IPP >= 10%	9	6	14
		-33%	133%
AT Trajet avec IPP < 10%	10	7	8
		-30%	14%
Nbre Mortels AT Trajet		1	1
		100%	0%
Nbre de jours arrêt IJ	18 624	12 776	15 409
		-31%	21%
Nbre de jours arrêt IP	1 666	924	881
		-45%	-5%
Montant total prestations	886 354 €	688 868 €	857 491 €
		-22%	24%
Montant total IP	525 428 €	275 929 €	1 253 659 €
		-47%	354%

## ■ Les Accidents de trajet

□ Évolution des Accidents de trajet avec arrêt



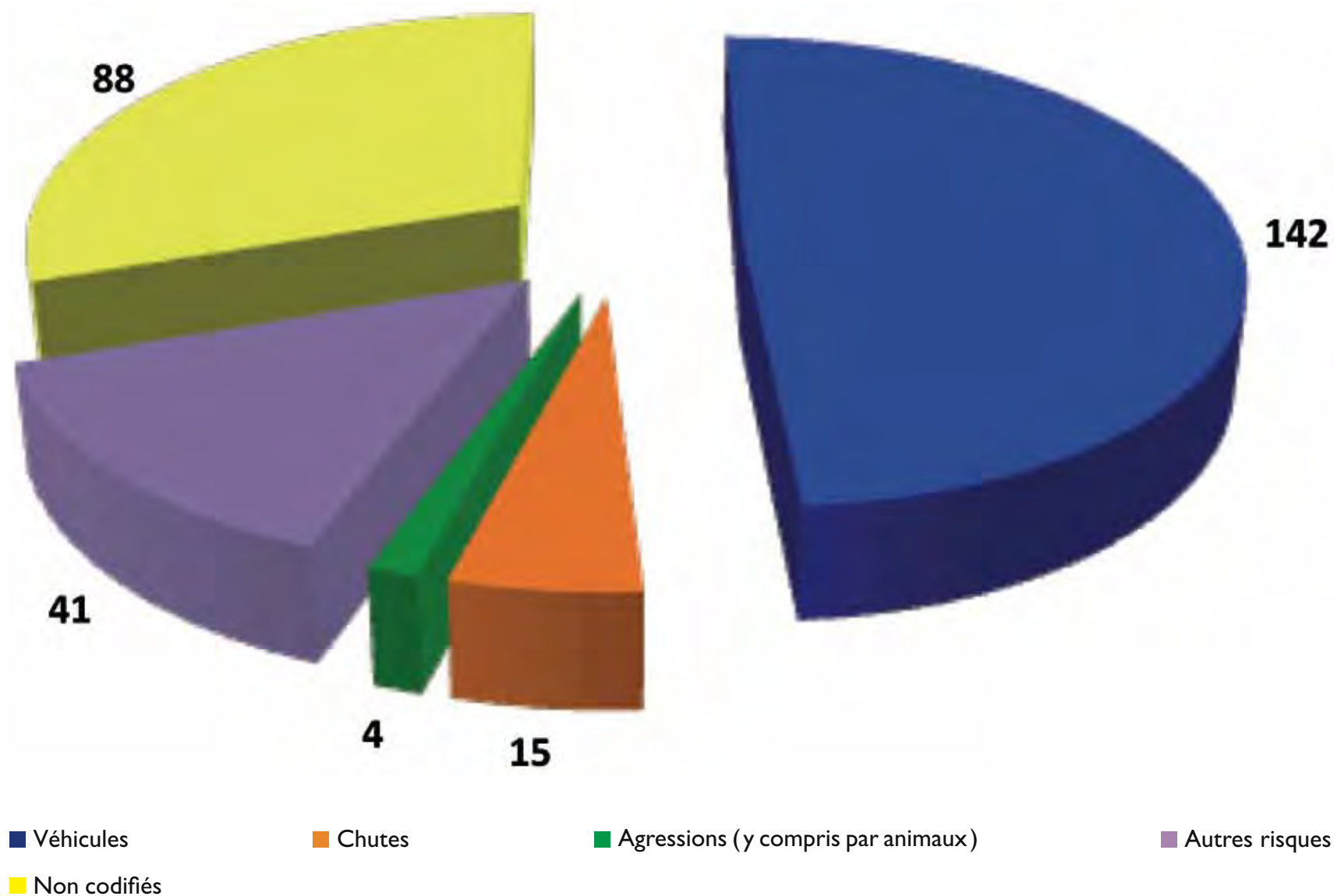
## ■ Les Accidents de trajet

### ■ Les 3 Catégories de risques des AT trajet

Catégories de risques	Nbre AT Trajet	Nbre AT Trajet Graves	Nbre Jours Arrêt IJ
Véhicules	142 49%	1 7%	6 594 43%
Chutes	15 5%	1 7%	697 5%
Agressions (ycompris par animaux)	4 1%		267 2%
Autres risques	41 14%		3 156 20%
Non codifié	88 30%	12 86%	4 695 30%
<b>Total :</b>	<b>290</b>	<b>14</b>	<b>15 409</b>

## Les Accidents de trajet

Les 3 Catégories de risques des AT trajet



# Les Accidents de Trajet

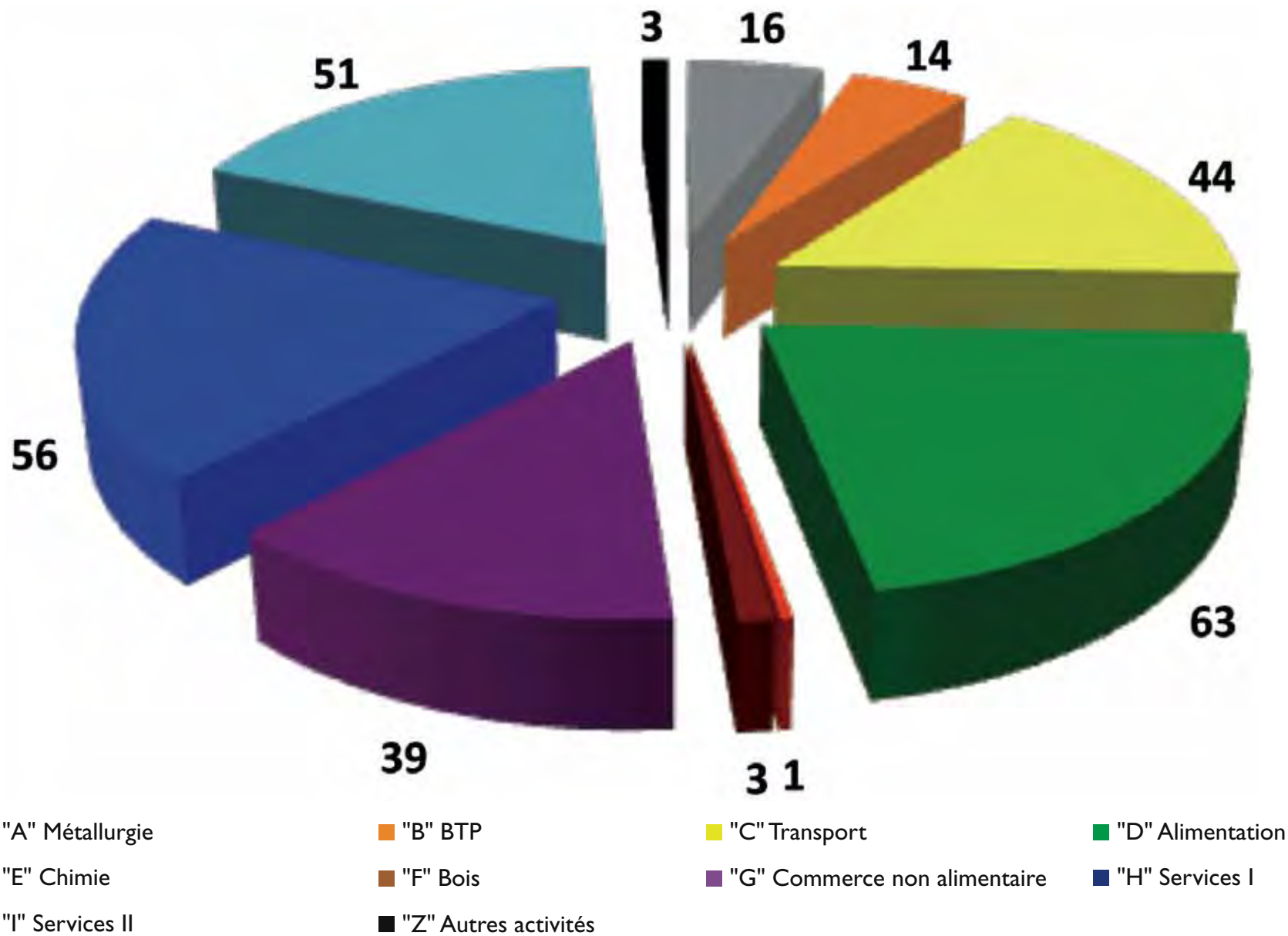
## Répartition et Évolution des AT Trajet par secteur professionnel

CTN	Libellé CTN	Nbre SE	Effectif	AT Trajet 2014	AT Trajet 2015	% AT Trajet 2015	Evolution 2014 / 2015	AT Trajet 2015 >= 4 jours	Indice de Fréquence	Nbre Jours Arrêt Trajet	Nbre AT Trajet Grave	Nbre Jours Arrêt IP Trajet	Nbre Mortels Trajet
AA	Métallurgie	625	3 308	5	16	6%	220%	10	5	564		12	
BB	Bâtiment et Travaux Publics	2 038	8 204	22	14	5%	-36%	11	2	1 589	1	185	
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	1 832	11 683	27	44	15%	63%	30	4	2 600	1	40	
DD	Alimentation (dont agriculture)	2 219	15 584	44	63	22%	43%	46	4	3 394		124	
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	58	755	1	1	0%	0%	0	1	3		0	
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	232	1 199	1	3	1%	200%	3	3	175		0	
GG	Commerces non alimentaire	2 723	10 497	27	39	13%	44%	29	4	1 504	4	287	
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	1 824	22 763	43	56	19%	30%	31	2	2 362	4	15	
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	1 872	16 887	55	51	18%	-7%	33	3	3 010	4	218	1
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	23	161	6	3	1%	-50%	1	19	208		0	
	<b>Total</b>	<b>13 446</b>	<b>91 041</b>	<b>231</b>	<b>290</b>	<b>100%</b>	<b>26%</b>	<b>194</b>	<b>3</b>	<b>15 409</b>	<b>14</b>	<b>881</b>	<b>1</b>



# Les Accidents de Trajet

□ Répartition des AT trajet par secteur professionnel



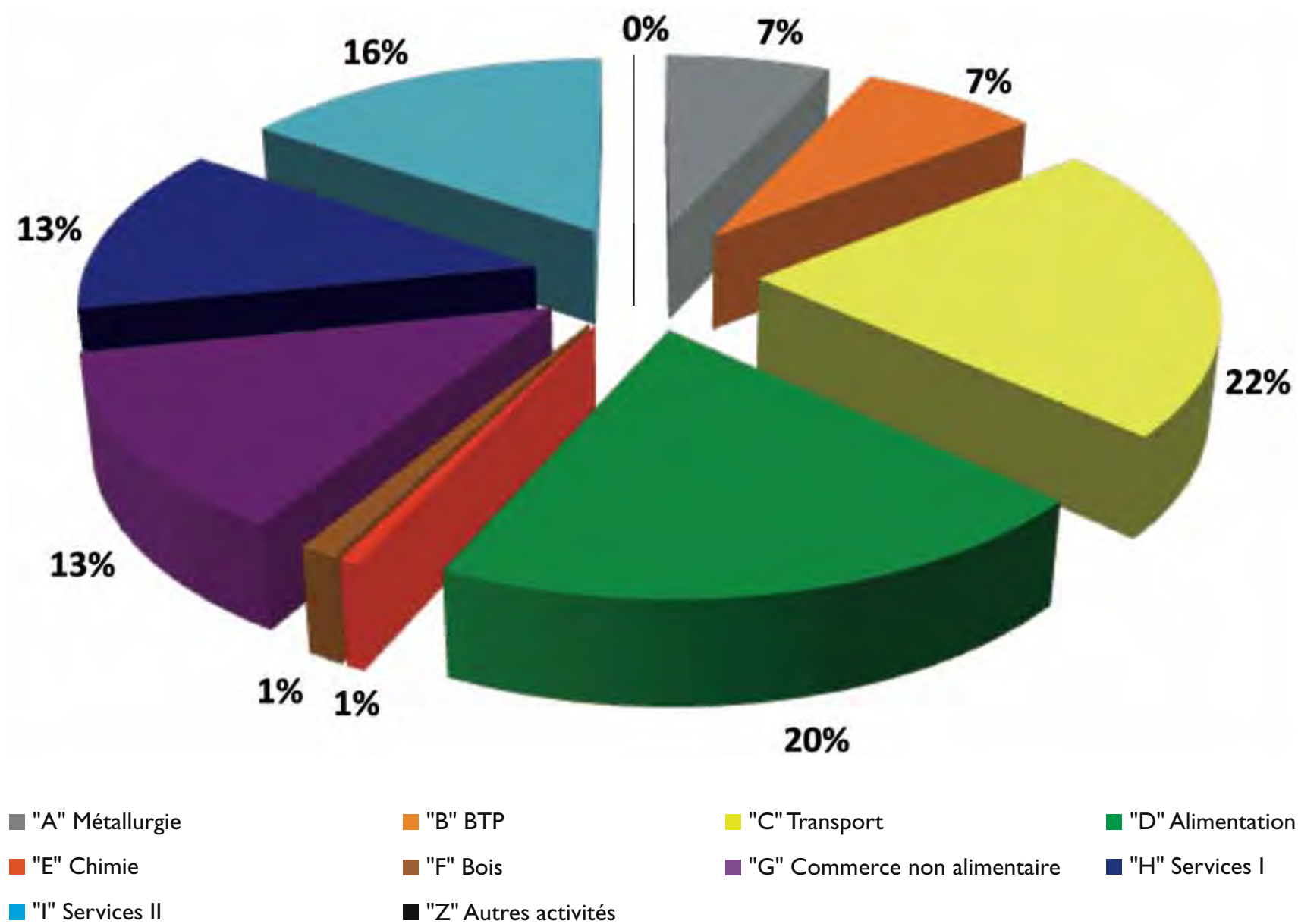
## ■ Les Accidents de trajet

### ■ Les AT Routiers (AT+Trajet) de l'année N par secteur professionnel

CTN	Libellé CTN	Nbre AT routier	Nbre AT Routier Graves	Nbre Mortels Routier	Nbre Jours Arrêt Routier	Effectif	Indice de Fréquence AT Routier
AA	Métallurgie	12			524	3 308	4
BB	Bâtiment et Travaux Publics	13			876	8 204	2
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	39			1876	11 683	3
DD	Alimentation (dont agriculture)	35			1544	15 584	2
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	1			3	755	1
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	2			104	1 199	2
GG	Commerces non alimentaire	23			761	10 497	2
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	22	1		1033	22 763	1
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	27		1	2114	16 887	2
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)				0	161	
	<b>Total</b>	<b>174</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8835</b>	<b>91 041</b>	<b>2</b>

## Les Accidents de trajet

□ Répartition des AT Routiers (AT+Trajet) par secteur professionnel



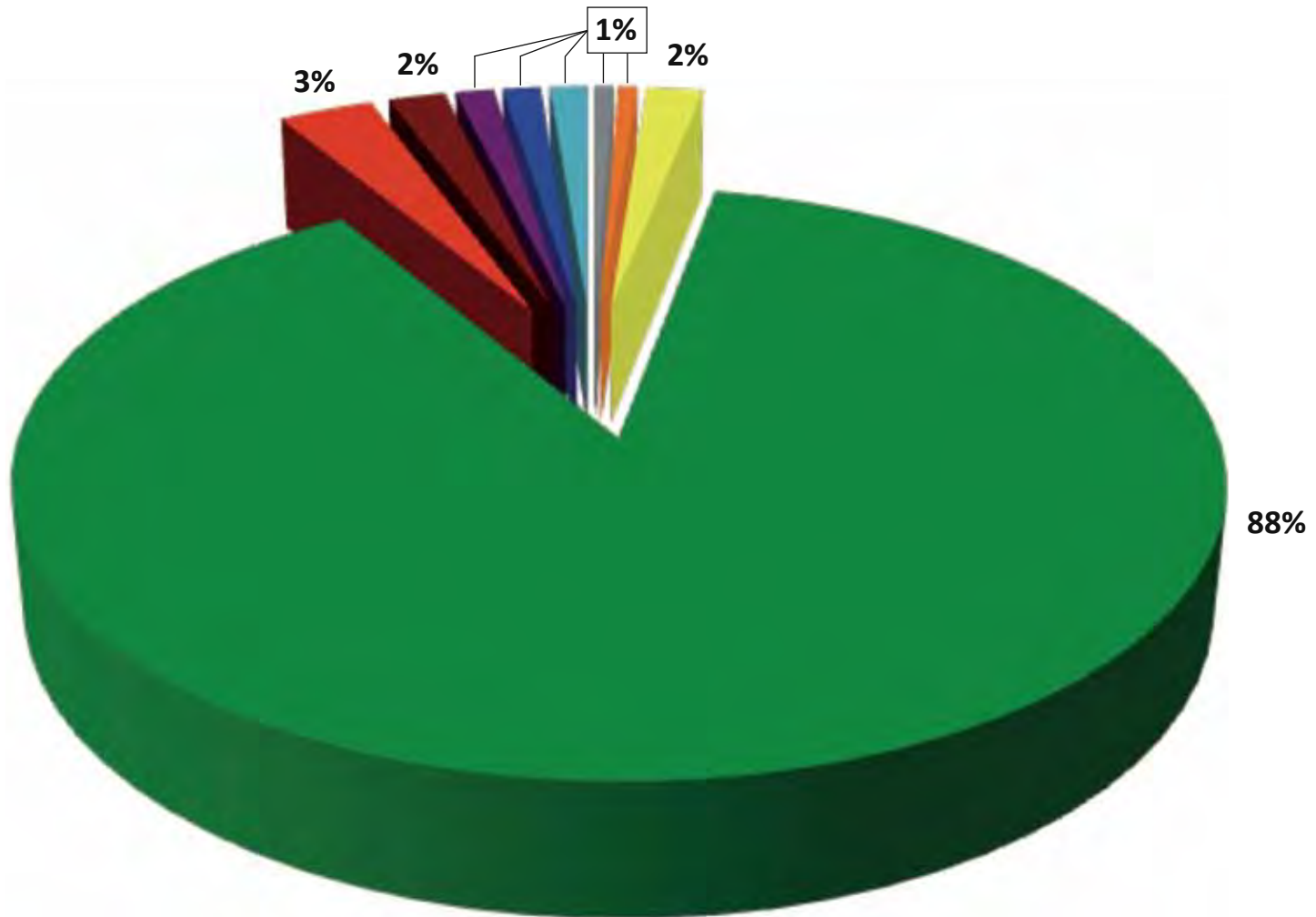
## ■ Les Maladies Professionnelles

### ■ Répartition et Évolution des Maladies Professionnelles reconnues

Affections causées par le ciment (008A)	Affections chroniques du rachis lombaire - vibrations (097A)	Affections chroniques du rachis lombaire - manutentions (098A)	Affections périarticulaires (057A)	Atteinte auditive (042A)	Lésions chroniques du ménisque (079A)	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (065A)	Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (040A)	Rhinite et asthmes professionnels (066A)	Total :
			5	1					<b>6</b>
1	1		7	1	1	1			<b>12</b>
	1	1	18						<b>20</b>
			32			1		1	<b>34</b>
			22			1			<b>23</b>
			4						<b>4</b>
			15					1	<b>16</b>
		1	12	1					<b>14</b>
			28		1	2	1	1	<b>33</b>
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>143</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>162</b>

## ■ Les Maladies Professionnelles

□ Répartition des Maladies Professionnelles par type d'Affections (Tableau)



- Affections causées par le ciment (008A)
- Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (040A)
- Atteinte auditive (042A)
- Affections périarticulaires (057A)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (065A)
- Rhinite et asthmes professionnels (066A)
- Lésions chroniques du ménisque (079A)
- Affections chroniques du rachis lombaire-vibrations (097A)
- Affections chroniques du rachis lombaire-manutentions (098A)

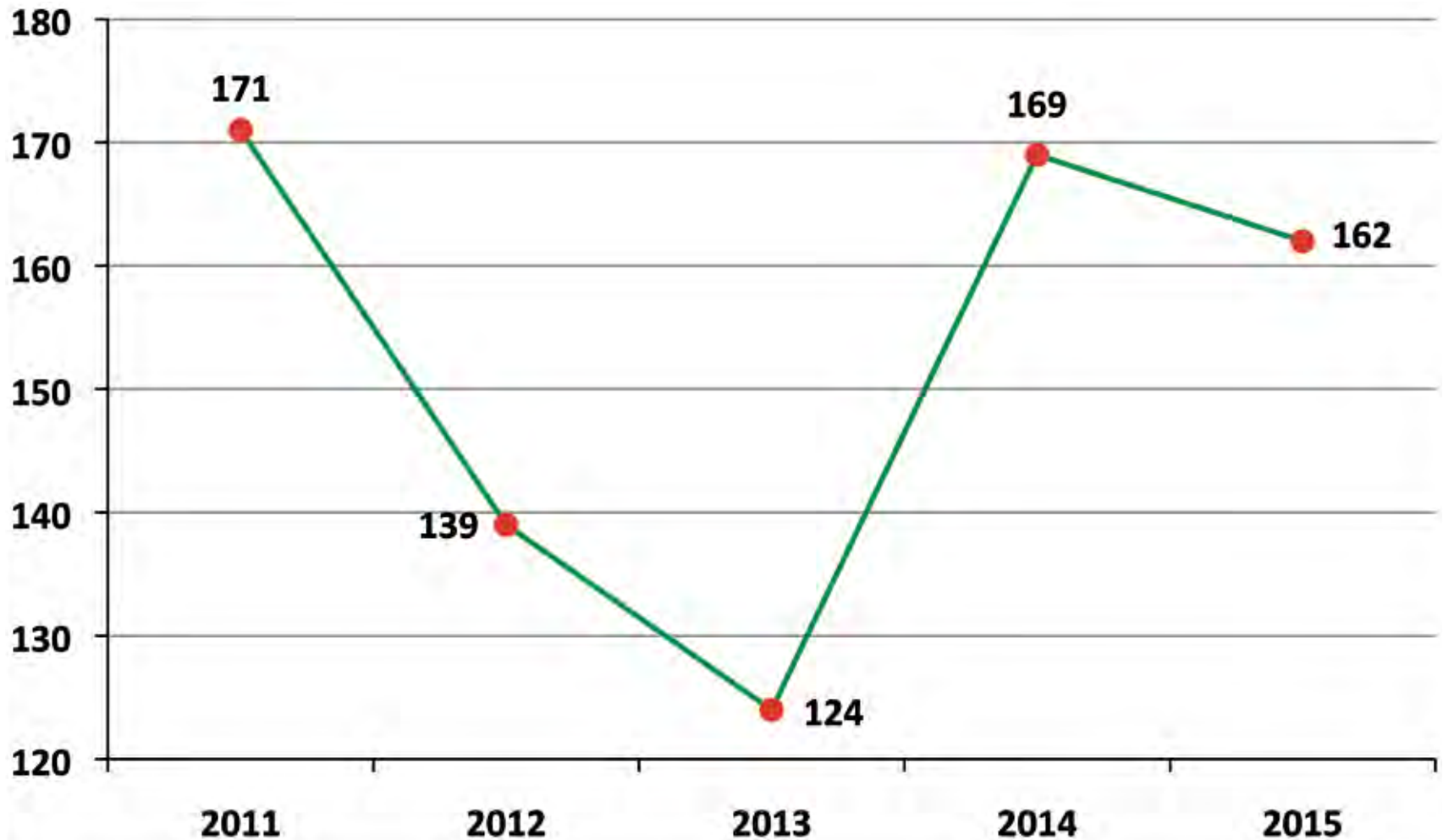
## ■ Les Maladies Professionnelles

### ■ Évolution des Maladies Professionnelles reconnues

Evolution du nombre de MP reconnues de 2 011 à 2 015	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre de MP reconnues	171	139	124	169	162
		-18,71%	-10,79%	36,29%	-4,14%

## ■ Les Maladies Professionnelles 🇨🇩

### ■ Évolution des Maladies Professionnelles reconnues



## ■ Les résultats financiers AT

### ■ Répartition par secteur professionnel

CTN	Montant Frais IJ	Montant IC	Montant IP	Montant Frais Médicaux	Montant Frais Pharmacie	Montant Frais Hospitalier	Montant Salaires
AA	321 171 €	15 630 €	407 671 €	28 385 €	2 664 €	0 €	91 229 645 €
BB	720 806 €	18 613 €	1 721 995 €	78 722 €	23 740 €	14 903 €	206 582 439 €
CC	1 293 043 €	21 771 €	929 373 €	108 184 €	10 753 €	7 543 €	338 805 744 €
DD	1 802 678 €	55 723 €	932 965 €	248 753 €	24 533 €	52 823 €	356 745 091 €
EE	84 013 €	3 215 €	0 €	5 355 €	590 €	3 263 €	31 424 831 €
FF	146 000 €	3 215 €	270 616 €	12 482 €	1 042 €	32 €	31 981 890 €
GG	566 967 €	13 311 €	358 856 €	56 907 €	9 292 €	16 428 €	281 890 165 €
HH	800 292 €	24 872 €	411 291 €	147 754 €	20 356 €	28 878 €	679 636 880 €
II	1 313 663 €	34 800 €	1 219 583 €	164 726 €	18 090 €	38 274 €	334 767 300 €
ZZ	20 300 €	0 €	0 €	2 453 €	395 €	0 €	21 855 401 €
<b>Total :</b>	<b>7 068 933 €</b>	<b>191 150 €</b>	<b>6 252 350 €</b>	<b>853 721 €</b>	<b>111 455 €</b>	<b>162 144 €</b>	<b>2 374 919 386 €</b>

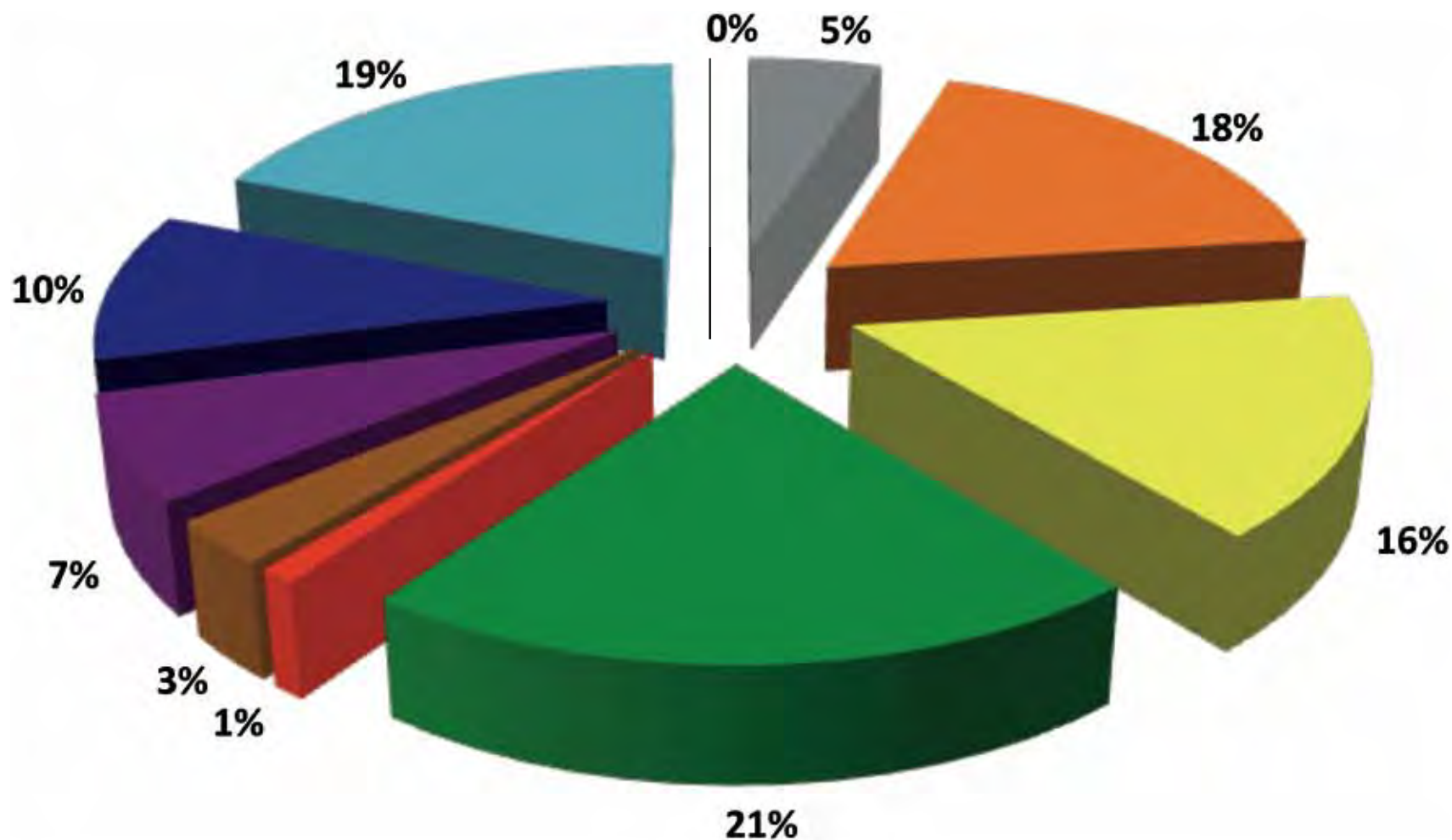
### ■ Pourcentages

CTN	Financière par CTN	Pourcentage
AA	775 521 €	5%
BB	2 578 779 €	18%
CC	2 370 667 €	16%
DD	3 117 475 €	21%
EE	96 436 €	1%
FF	433 387 €	3%
GG	1 021 761 €	7%
HH	1 433 443 €	10%
II	2 789 136 €	19%
ZZ	23 148 €	0%
<b>Total :</b>	<b>14 639 753 €</b>	<b>100%</b>



## Les résultats financiers AT

□ Répartition par secteur professionnel



■ "A" Métallurgie

■ "B" BTP

■ "C" Transport

■ "D" Alimentation

■ "E" Chimie

■ "F" Bois

■ "G" Commerce non alimentaire

■ "H" Services I

■ "I" Services II

■ "Z" Autres activités

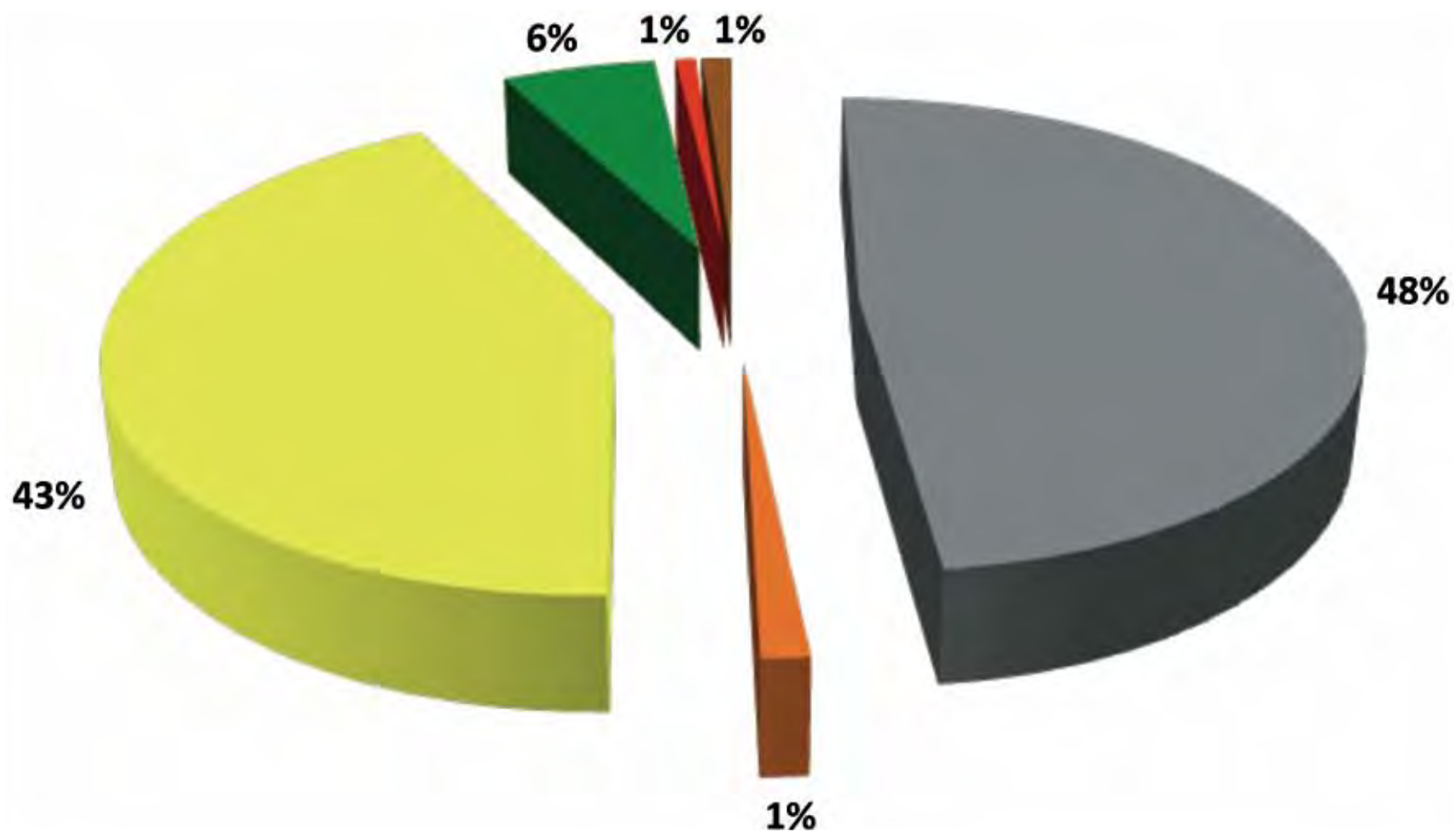
## ■ Les résultats financiers AT

### ■ Répartition par type de prestations

Montant Frais IJ	7 068 933 €	48%
Montant IC	191 150 €	1%
Montant IP	6 252 350 €	43%
Montant Frais Médicaux	853 721 €	6%
Montant Frais Pharmacie	111 455 €	1%
Montant Frais Hospitalier	162 144 €	1%
<b>Financière globale</b>	<b>14 639 753 €</b>	<b>100%</b>

## Les résultats financiers AT

□ Répartition par type de prestations



■ Indemnités Journalières IJ

■ Indemnité en Capital IC

■ Rentes d'Incapacité Permanente IP

■ Frais Médicaux

■ Frais Pharmaceutiques

■ Frais Hospitaliers

■ "H" Services I

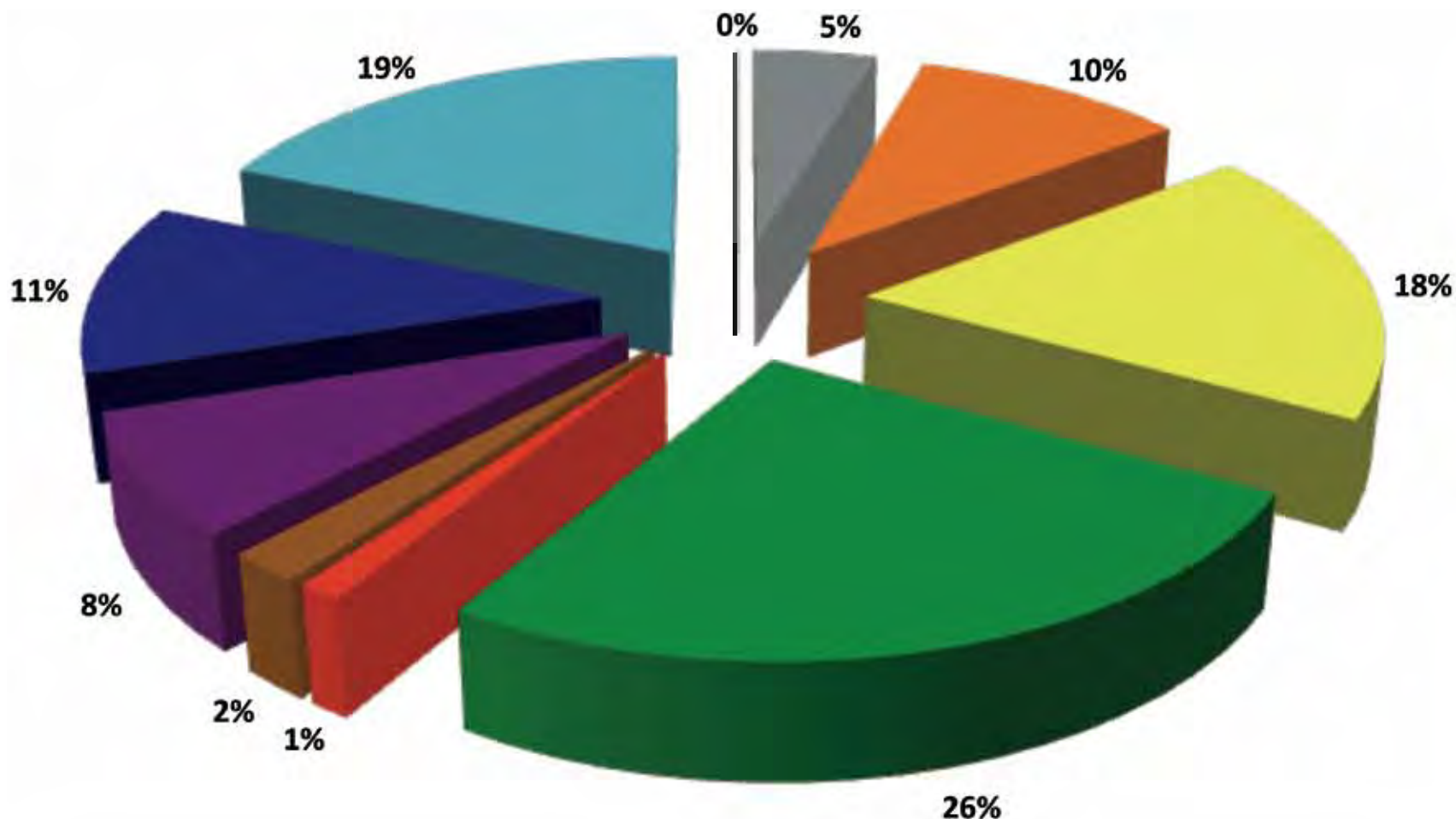
## ■ Les résultats financiers AT

### ■ Évolution des indemnités d'Incapacité Journalière temporaire (IJ) et Permanente (IP)

CTN	Libellé CTN	Montant Frais IJ		Evolution 2014 / 2015	Montant Frais IP		Evolution 2014 / 2015
		2014	2015		2014	2015	
AA	Métallurgie	243 186 €	321 791 €	32%	314 044 €	407 671 €	30%
BB	Bâtiment et Travaux Publics	755 320 €	720 806 €	-5%	116 711 €	1 721 995 €	1375%
CC	Transports, eau-gaz-électricité, livre et communication	794 548 €	1 296 282 €	63%	329 017 €	929 373 €	182%
DD	Alimentation (dont agriculture)	1 445 300 €	1 815 035 €	26%	327 665 €	932 965 €	185%
EE	Chimie, caoutchouc, plasturgie	26 592 €	84 013 €	216%	0 €	0 €	0%
FF	Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	144 753 €	146 000 €	1%	1 034 794 €	270 616 €	-74%
GG	Commerces non alimentaire	445 392 €	566 967 €	27%	133 135 €	358 856 €	170%
HH	Services I (Banque, Assurances, Enseignement, Sécurité Sociale, etc.)	674 952 €	800 292 €	19%	717 563 €	411 291 €	-43%
II	Services II (Travail Temporaire, Etablissement de soins privés, nettoyage, etc.)	999 916 €	1 313 663 €	31%	268 185 €	1 219 583 €	355%
ZZ	Autres activités (accueil à domicile, etc.)	188 €	4 084 €	2072%	0 €	0 €	0%
<b>Total :</b>		<b>5 530 147 €</b>	<b>7 068 933 €</b>	<b>28%</b>	<b>3 241 114 €</b>	<b>6 252 350 €</b>	<b>93%</b>

## Les résultats financiers AT

□ Répartition des Montants Frais IJ par secteur professionnel



■ "A" Métallurgie

■ "B" BTP

■ "C" Transport

■ "D" Alimentation

■ "E" Chimie

■ "F" Bois

■ "G" Commerce non alimentaire

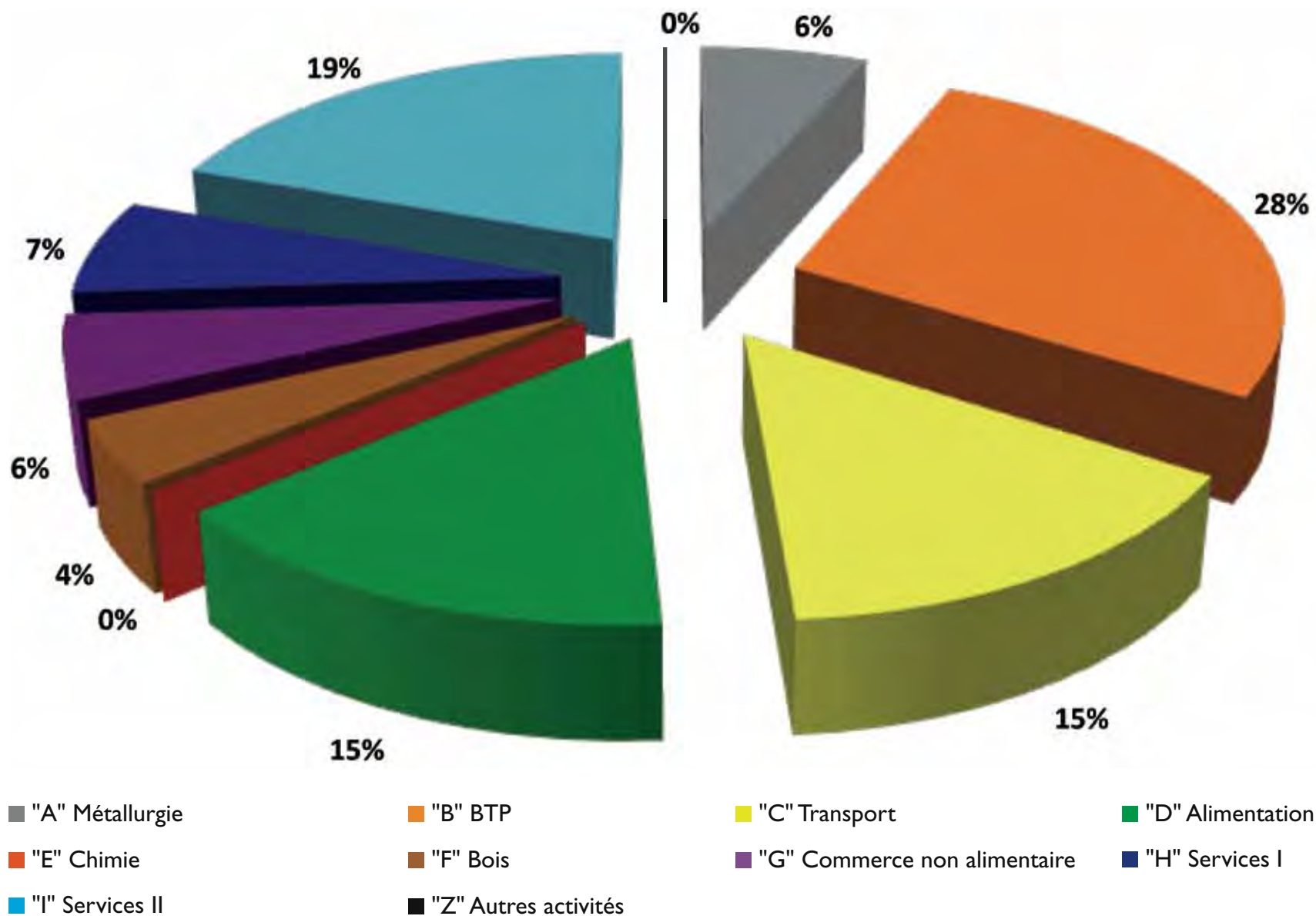
■ "H" Services I

■ "I" Services II

■ "Z" Autres activités

## Les résultats financiers AT

□ Répartition des Montants Frais IP par secteur professionnel

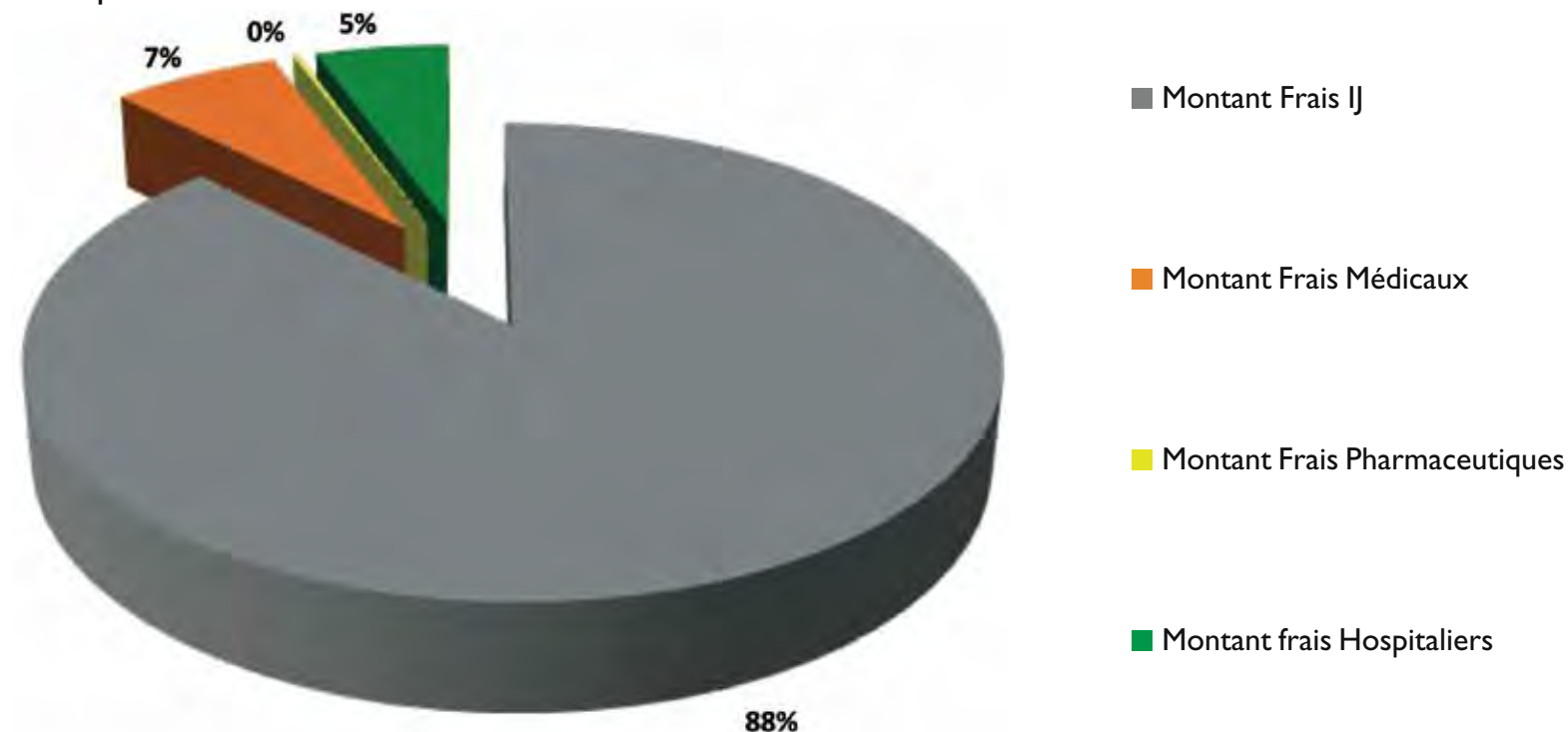


## ■ Les résultats financiers MP

### ■ Évolution des prestations liées aux Maladies Professionnelles reconnues

Répartition des montants frais liés aux MP en 2015	2015	Pourcentage
Montant Frais IJ	865 689 €	88%
Montant Frais Médicaux	66 959 €	7%
Montant Frais Pharmaceutiques	2 270 €	0%
Montant Frais Hospitaliers	53 598 €	5%
<b>Total</b>	<b>988 515 €</b>	<b>100%</b>

### □ Répartition des Montants Frais liés aux Maladies Professionnelles



# LES COORDONNÉES DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

E-mail [prevention972@cgss-martinique.fr](mailto:prevention972@cgss-martinique.fr)

Site [www.cgss-martinique.fr](http://www.cgss-martinique.fr), espace "Employeurs" et Top 5 "Risques Professionnels"

Téléphone 05 96 66 76 19

Fax 05 96 51 81 54

Adresse Place d'Armes 97210 Le Lamentin cedex 2

Secrétariat - renseignements sur les Aides Financières

Tél. 05 96 66 74 37

Sécrétariat - renseignements sur les stages de formation

Tél. 05 96 66 51 33

Service Prévention - contrôle et conseil-expertise

Tél. 05 96 66 53 35

Documentation - Publications INRS, guides, affiches, etc...

Tél. 05 96 66 51 32

Service Tarification - Assurance du Risque Professionnel (cotisation AT/MP)

Tél. 05 96 66 75 55

Service DEC (Diffusion et Étude Clientèle)

Tél. 05 96 66 51 46

Service Reconnaissance AT/MP (instruction des déclarations d'AT/MP)

0 820 222 555

Service 0,08 € / min  
+ prix appel

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Tél. 05 96 66 76 20 - e-mail : [pdp@cgss-martinique.fr](mailto:pdp@cgss-martinique.fr)

*Notre travail,  
Rendre le vôtre plus sûr*